

SOMMAIRE

l'anti-vivisection • N° 179

I. L'AIR DU TEMPS

ÉDITORIAL

Les raisons de la FOI – La FOI en la raison

p 1

II. VIE DE L'ASSOCIATION

p 2

DROIT DE RÉPONSE DE MADAME PHILIPPE, VICE-PRÉSIDENTE

p 3

LES ENFANTS PLUS COURAGEUX QUE NOUS

p 4

III. ACTIVITÉ DE LA LFCV ET PUBLICATIONS DE L'AV, ENTRE 1993 ET 2008

SOIENT LES AV N°116 À 179 (4ÈME TRIMESTRE 2008)
NUMÉROS DISPONIBLES SUR COMMANDE EN FONCTION DU STOCK.

p 4

IV. NOUVELLES DE LA VRAIE RECHERCHE SCIENTIFIQUE, PAR PRO-ANIMA.

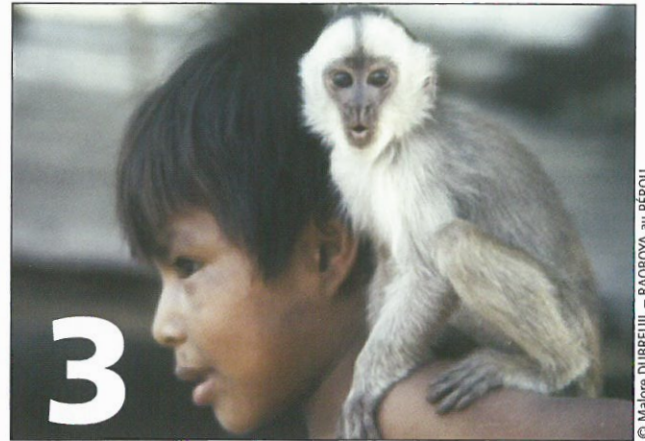
- BIOLOGIE CELLULAIRE, LA PREUVE PAR 9. p 21
- VALITOX EN ACTION. p 22
- LES TISSUS "IN VITRO EPIDERM" p 23
Sur le chemin de la validation en europe.
- VERS UN CONTRÔLE PLUS STRICT DE L'UTILISATION DES ANIMAUX, PAR LA COMMISSION EUROPÉENNE. p 24
- DES MODÈLES DE PEAU HUMAINE VONT REMPLACER LES LAPINS. p 26

V. VIE DES RÉGIONS

COMPTE-RENDUS

p 27

Par Annette PHILIPPE, Vice-Présidente
Refuge "Les Calinous"



© Malore DUBREUIL – RAOBOYA au PÉROU

Les enfants sont plus courageux que nous !

"Nous vivons dans un monde où le mensonge est roi, où toutes les informations, lorsqu'elles existent, sont biaisées ou tronquées. Nombreux sont ceux qui le savent, mais peu d'entre nous, osent publiquement, remettre en cause le système."



© PETA - WASHINGTON

Des modèles de peau humaine vont remplacer les lapins

La commission d'experts de l'OCDE (Organisation de Coopération et de Développement Économique) approuve des méthodes sans animaux, pour tester l'action irritante de substances sur la peau.



© ANNETTE PHILIPPE

Refuge "Les Calinous" • Comptes - rendus



Documentation destinée à nos membres, à nos amis, et surtout à toutes celles et ceux, nouveaux convertis et prosélytes, qui se sentent profondément impliqués.

ans

40 ans de la LFCV et publications de l'anti-vivisection entre 1993 et 2008



« Le vivisecteur arrive ! L'ombre du scalpel ! »

"Tant que l'Homme continuera à être le destructeur impitoyable des Êtres animés des plans inférieurs, il ne connaîtra ni la santé ni la paix. Tant que les Hommes massacreront les bêtes, ils s'entreueront. Celui qui sème le meurtre et la douleur ne peut, en effet, récolter la joie et l'Amour !"

PYTHAGORE



LIGUE FRANÇAISE CONTRE LA VIVISECTION

ET L'EXPERIMENTATION SUR L'HOMME ET L'ANIMAL
ET POUR LEUR REMPLACEMENT PAR LES METHODES SUBSTITUTIVES

ASSOCIATION DÉCLARÉE CONFORMÉMENT À LA LOI DU 1^{er} JUILLET 1901

MEMBRE DE LA COALITION EUROPÉENNE POUR METTRE FIN AUX EXPÉRIMENTATIONS ANIMALES

COPIE

MERCI A NOTRE ADMINISTRATEUR JUDICIAIRE POUR LE DROIT
DE REPONSE QUI NOUS A ETE ACCORDE PAR LE JUGE

Monsieur Desmeules a adressé à tous les adhérents de la Ligue, quelques jours avant les élections du 15 juin 2008, un document intitulé « information capitale à tous nos membres » qui contient des faits mensongers et diffamatoires dont le seul but était de nous discréditer à vos yeux pour détourner vos voix à son profit.

A la lecture de ce document accusatoire, certains nous ont tourné le dos sans même nous entendre, nous comprendre. D'autres, nombreux, nous soutiennent et nous les remercions.

Nous n'avons pas pu à l'époque nous défendre car Monsieur Desmeules était le seul à détenir le fichier des adhérents. Pour nous dénigrer, il s'est également servi de la Revue, écrite uniquement par lui et sans aucune concertation. Il a également résilié la ligne téléphonique de la Vice-Présidente qui s'est retrouvée injoignable au moment des élections et nous avons appris que nombre d'entre vous tentaient désespérément à la joindre. Il a cherché à résilier le bail du bureau de La Riche utilisé par la Vice-Président pour mener les actions de la Ligue ainsi que tous les moyens de communication (fax, internet...).

Tout cela pour nous bâillonner parce que nous l'avons démasqué depuis longtemps et qu'il ne voulait pas que nous vous en informions. Il y a tellement de choses à dire...

Nous continuons nos actions de terrain, nos stands d'informations, même si elles ne sont pas publiées dans la Revue, ni sur le site Internet dont Mr Desmeules a détruit les années 2004-2005-2006-2007 sur lesquelles les actions louables de la vice-présidente apparaissaient. Vous avez constaté les nombreux « copiés collés » puisés au sein de vieilles revues et réintégrés dans les récentes. Ce manque de rigueur envers les lecteurs fait que ce conglomérat d'informations souvent obsolètes intéresse bien peu.

Mr Desmeules ne fait aucune médiatisation, aucune conférence, aucun stand d'information, ne participe à aucune manifestation pour cette noble cause qu'il se vante de défendre isolé dans son bureau de Toulouse.

Il faut que vous sachiez que Mr Desmeules entend gérer tout seul la Ligue, sans que les administrateurs puissent intervenir à quelque niveau que ce soit ni même avoir un droit de regard sur les mouvements des comptes. Heureusement, un administrateur judiciaire tente aujourd'hui d'y voir clair comme cela était le cas en 1992. Le pouvoir autocratique que nous impose Mr Desmeules est décevant, frustrant et démotivant.

Notre combat a toujours été le respect des animaux, l'entente au sein de notre association mais cela n'a plus été possible : manque de dialogue, manque d'écoute, manque de décisions prises en commun, manque de dynamisme. Et puis, cette tentative de détournement de vos voix lors des élections de l'an dernier, par des manœuvres inqualifiables, n'était au fond que l'illustration de la posture singulière de Mr Desmeules.

Nous avons donc saisi la Justice, avec nos propres deniers et surtout des crédits, pour faire annuler les élections. Face à nous, Mr Desmeules a utilisé les fonds de la Ligue pour se défendre. Le Juge des Référé du Tribunal de Grande Instance de Paris nous a donné gain de cause. La Cour d'appel de Paris, saisie par M. Desmeules, n'a pas été dupe et s'est montrée encore plus sévère en le condamnant à rembourser sur ses propres deniers, les frais de justice qu'il avait fait engager par la Ligue, c'est-à-dire par vos cotisations. Il n'a toujours pas remboursé la Ligue. Mais il a en revanche décidé d'engager encore plus de frais en saisissant la Cour de cassation ! cherche-t-il à différer le plus possible l'opprobre qui l'entache déjà ou a-t-il peur des nouvelles élections qui seront organisées cette fois-ci loyalement dans la plus parfaite transparence par l'administrateur judiciaire ?

Etant question de transparence, nous vous invitons à la lecture des décisions de justice rendues les 4 septembre 2008 et 29 janvier 2009.

Pour le Conseil d'Administration,

La Vice-Présidente

Annette PHILIPPE

A close-up photograph of a young girl with dark hair, looking slightly to the left. A small, light-colored monkey is perched on her shoulder, looking towards the camera.

Les enfants

**sont plus
courageux
que nous !**

© Malore DUBREUIL - RAOBOYA au PÉROU

Nous vivons dans un monde où le mensonge est roi, où toutes les informations, lorsqu'elles existent, sont biaisées ou tronquées. Nombreux sont ceux qui le savent, mais peu d'entre nous, osent publiquement, remettre en cause le système.

Or, si nous étions plus courageux et refusions à haute voix le lavage de cerveau qu'on nous impose quotidiennement, nous pourrions sans doute changer la face du monde.

Je pense que c'est la nouvelle génération qui risque de nous montrer l'exemple en étant parfois des maîtres et non des élèves.

Ainsi, Severn Cullis-Suzuki, qui a fondé dès l'âge de neuf ans une organisation environnementale pour les enfants, lorsqu'elle a découvert le déboisement intensif de la forêt amazonienne, a réuni des fonds pour assister au *Sommet de la Terre* à Rio de Janeiro en 1992. Cette petite fille de douze ans a réussi à s'exprimer à la Tribune en s'adressant sans complaisance aux cent dix représentants des gouvernements du monde. Avec une lucidité stupéfiante pour une enfant de son âge, elle a dénoncé notre attitude envers la Terre et ses habitants, la disparition des espèces et des forêts tropicales, la misère qui sévit dans le monde, les sommes démentiées consacrées aux guerres, et tous les drames engendrés par les adultes qui dépensent sans compter et contribuent à ces désastres. Elle n'a parlé que pendant six minutes, mais a été bien plus percutante que la plupart des adultes, qui se complaisent dans de longs discours, rarement suivis d'effets. Elle a remarqué que les adultes donnent à leurs enfants des conseils qu'ils ne mettent jamais en pratique eux-mêmes.

Depuis cette époque, elle ne cesse de se battre pour l'écologie et demande d'agir sans compter sur nos dirigeants pour gagner les défis et changer notre monde qui devient invivable. Cependant, elle s'adresse plutôt aux jeunes, ayant constaté que ceux qui sont installés dans leurs habitudes n'ont pas tellement envie de les abandonner, même si la Terre doit en pâtir.

Un autre enfant, Iqbal Masih, ancien enfant esclave du Pakistan, qui luttait pour la libération de tous les enfants esclaves dans le monde, avait, lui aussi, une conscience bien au-dessus de la moyenne.

Né au Pakistan en 1983, Iqbal Masih n'avait que quatre ans lorsqu'il commença à travailler dans une fabrique de tapis. Son calvaire prit fin en 1993, grâce au Président de la Ligue contre le travail des enfants, qui lui redonna le goût de vivre et la rage de se battre.

Orateur de talent, il parcourut le monde pour alerter l'opinion internationale sur les conditions inhumaines de travail imposées à des millions d'enfants du Pakistan, de l'Inde, du Bangladesh et d'ailleurs. L'appel de ce petit garçon bouleversa les consciences et, sous la pression internationale, le gouvernement pakistanais ferma plusieurs

dizaines de fabriques de tapis. Trois mille petits esclaves sortirent ainsi de leur enfer. Iqbal devient alors le symbole de cette jeunesse martyrisée.

En avril 1995, il fut assassiné, pour avoir osé crier la vérité au monde, tandis qu'il faisait du vélo avec deux amis dans son village. Il n'avait alors que 12 ans.

- Il avait reçu des menaces de la *mafia de l'industrie du tapis*, mais la police pakistanaise écrivit dans son rapport que *l'assassinat résultait d'une dispute entre un paysan et Iqbal* et la Commission des droits de l'homme du Pakistan accepta la version de la police.

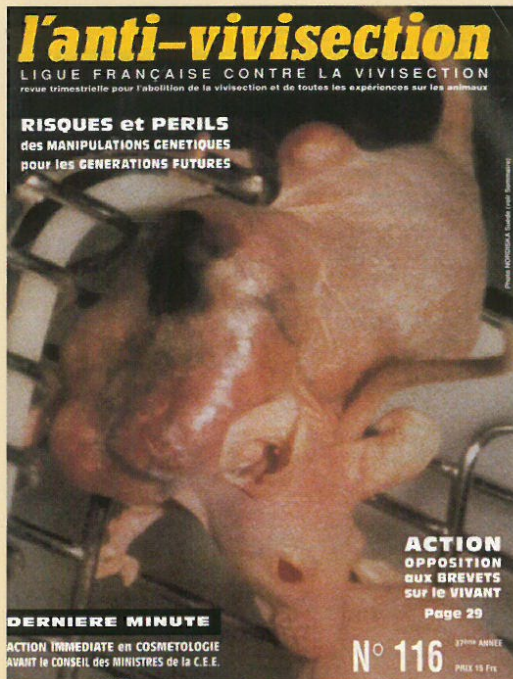
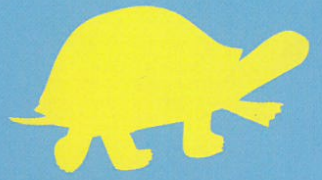
- Il est certain que ce porte-parole était devenu gênant, mais il est révoltant que personne ou presque n'ait bougé lorsque l'affaire a été ainsi classée.

N'avons-nous pas honte de rester inactifs, de "laisser faire", alors que des enfants risquent leur vie pour défendre la Terre et ses habitants, ainsi que leur liberté ? ■

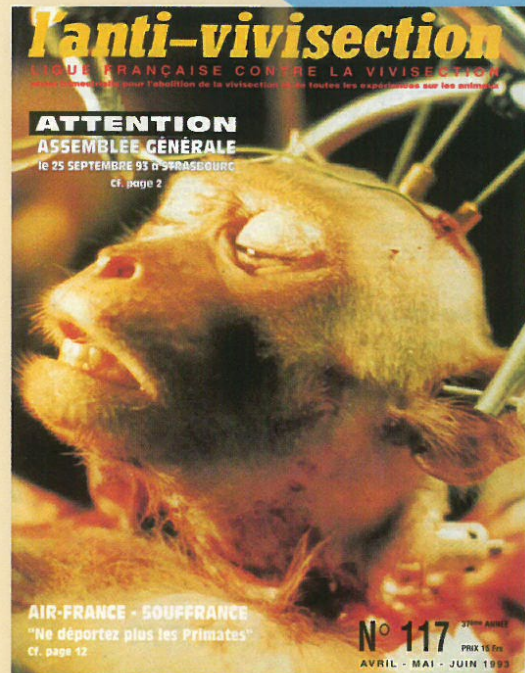
CHRONIQUE DE SYLVIE SIMON

SES N°51 - 4^{ème} trimestre 2008
Pro-Anima, 84 rue Blanche - 75009 PARIS
Tél. 01 45 63 10 89 - Fax : 01 45 63 47 94
Mail : contact@proanima.asso.fr
Site : www.proanima.asso.fr

1993



- AV116 - 1er trimestre 1993
- Risques et périls des manipulations génétiques pour les générations futures.
 - Opposition aux brevets sur le Vivant.
 - Action cosmétologie au Conseil des Ministres de la C.E.E.
 - Publications du Docteur J. M. KALMART



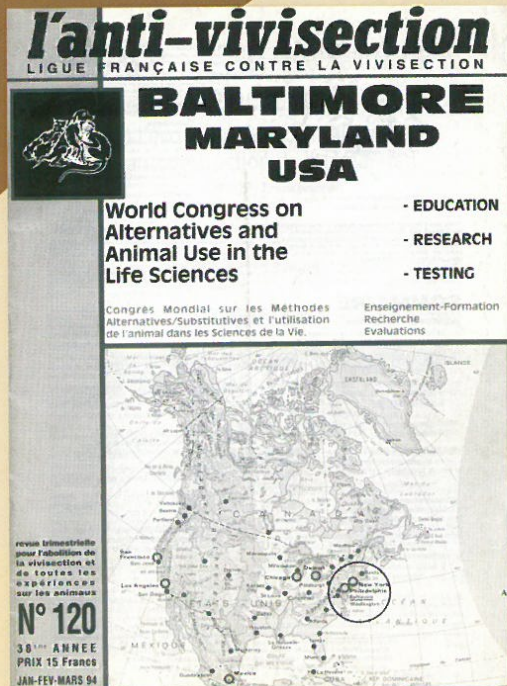
- AV 117 – 2ème trimestre 1993
- AIR FRANCE – SOUFFRANCE "Ne déportez plus les Primates" - "Paradis perdu"
 - Vote du P.E., pour l'arrêt des tests cosmétiques sur animaux.
 - Procès d'Agén - Bordeaux 1993
 - Trafiquants de chiens pour les labos.



- AV 118 - 3ème trimestre 1993
- Proposition de LOI N°1930 de Monsieur le Député François d'HARCOURT, pour une Commission Nationale des Méthodes Substitutives ... à l'Animal. (CNMSA)
 - Tribune scientifique.
 - Synthèse des Méthodes substitutives 1993.*
 - Procès Agén – Bordeaux (suite) – Trafiquants de chiens.



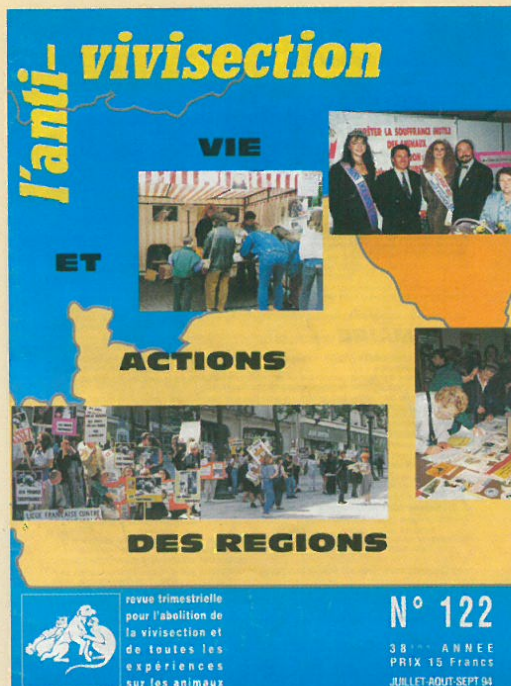
- AV 119 - 4ème trimestre 1993
- DÉCÈS du Docteur J. M. KALMAR - Novembre 93 - *Hommage.*
 - Fin du grand procès de la dog-connection (Bordeaux - Agén) - Synthèse du Réquisitoire pour 20 condamnés.
 - Questions écrites au GOUVERNEMENT.
 - Loi d'objection de conscience Italienne (1993).



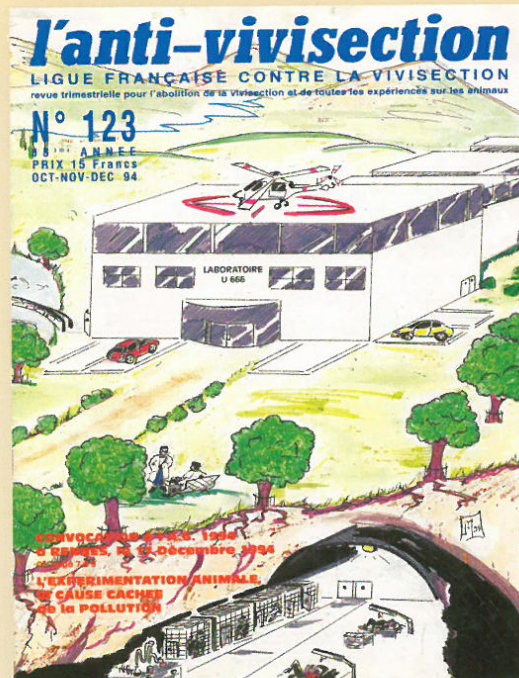
- AV 120 - 1er trimestre 1994
- Congrès International de BALTIMORE sur les alternatives à l'expérimentation animale (Maryland – USA) novembre 93.
 - Questions écrites au Gouvernement français.



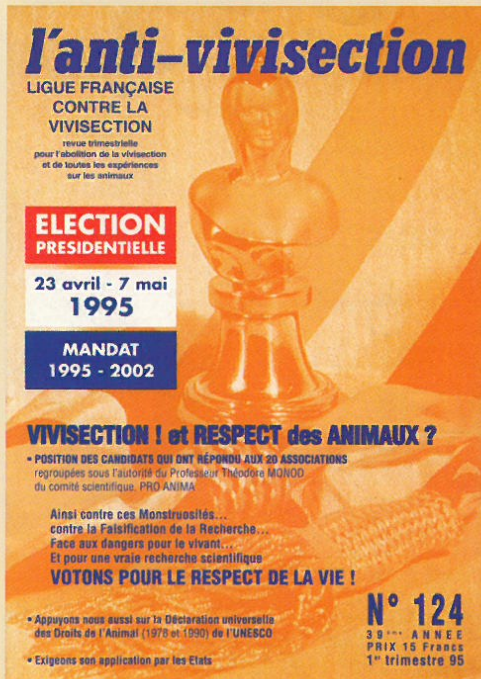
- AV 121 - 2ème trimestre 1994
- Relance de la proposition de LOI 130, à Monsieur François FILLON, Premier Ministre.
 - Campagne épistolaire des associations. Réunion scientifique européenne à MUNICH (Mars94). Les MSSA dans le Monde.



- AV 122 - 3ème trimestre 1994
- Vie et actions des régions.
 - NORD PAS DE CALAIS - Sensibilisation du public.
 - ALSACE - Kermesse de la SPA de Strasbourg.
 - LANGUEDOC-ROUSSILLON - La Faculté de DROIT de Montpellier promoteur es-tauromachie.
 - PACA-BOUCHES-DU-RHÔNE.
- Une action éducative de la LFCV dans un lycée de MARSEILLE.



- AV 123 - 4ème trimestre 1994
- L'expérimentation animale cause cachée de la pollution de l'environnement ? Absolument !



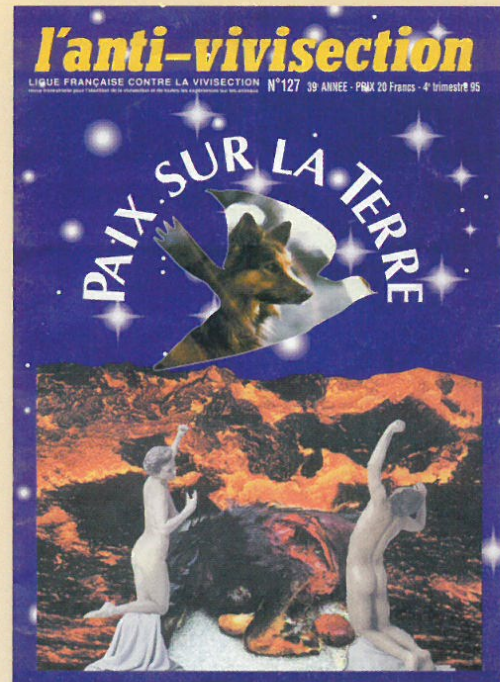
- AV 124 - 1er trimestre 1995
- Élections présidentielles 1995.
- Questionnaire aux candidats.
- Les multinationales, de la pharmacie, de la chimie et du nucléaire, moteurs et bénéficiaires de la vivisection.
- La dictature des labos. Les MSSA.
Les transports des animaux de boucherie dans l'U.E.



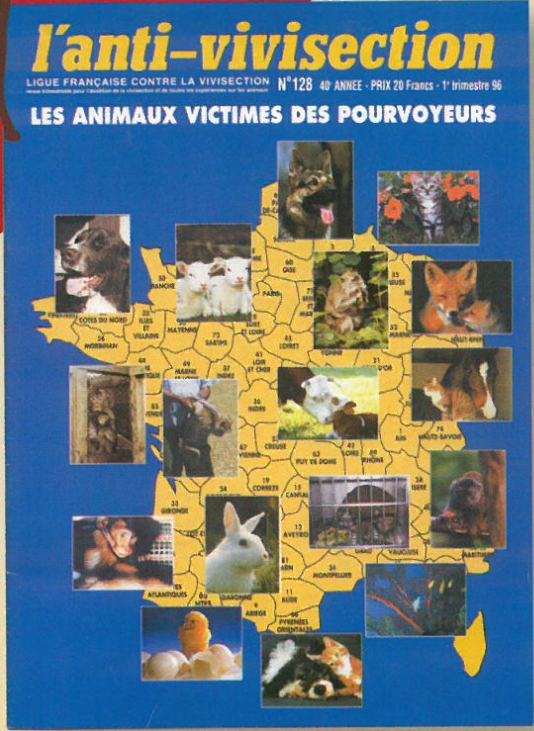
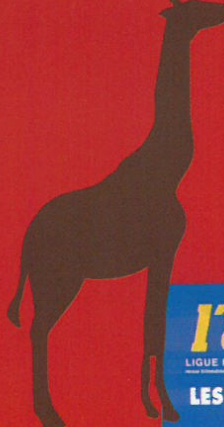
- AV 125 - 2ème trimestre 1995
- Pages légales. Propositions de Lois.
 - La Coalition européenne à BARCELONE.
 - Pétition pour l'Objection de Conscience à la vivisection.



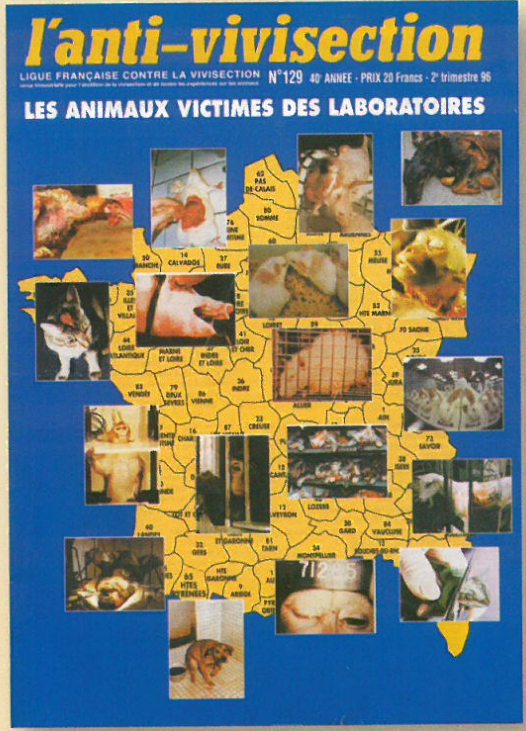
- AV 126 - 3ème trimestre 1995
- L'Enseignement et les méthodes substitutives.
 - Loi italienne N°143 d'octobre 93
 - 112 Centres de Documentation Pédagogique.
- Lettre aux Rectorats de France et réponses.



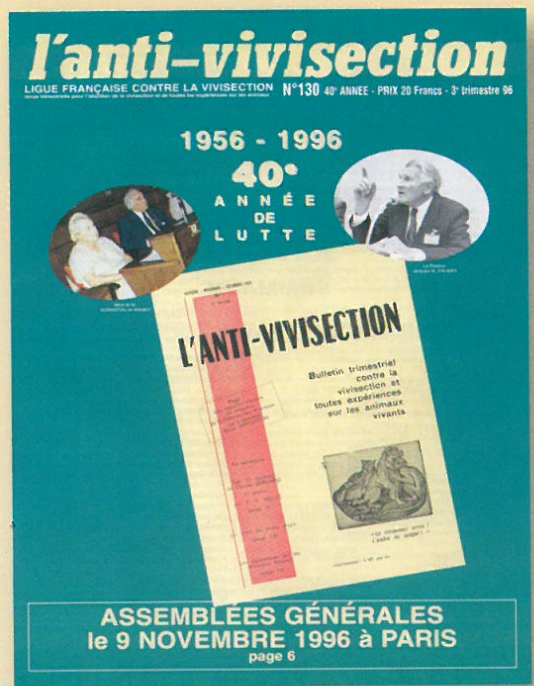
- AV 127 - 4ème trimestre 1995
- Campagne cosmétique et produits d'entretien.
 - Déportation des primates par voie aérienne (AIR FRANCE).
 - Primaterie parkinson CNRS, de Bordeaux.



- AV 128 - 1er trimestre 1996
- Les animaux victimes des pourvoyeurs.
 - Les sources par département. Élevages et trafiquants.
 - Cartes couleur.



- AV 129 - 2ème trimestre 1996
- Les animaux victimes des labos. Élevages ou Laboratoires publics ou privés par département. Carte couleur. Destinations expérimentales. Statistiques d'utilisation en France.
 - Centres de formation à l'expérimentation animale.
 - L'orientation des lois. Les pyramides inversées :
 - Vivisecteurs contre Législateur.

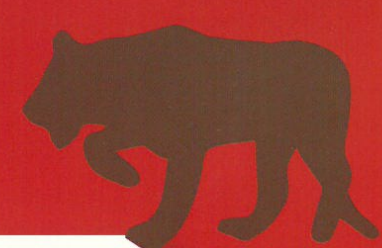


- AV 130 - 3ème trimestre 1996
- 40ème Anniversaire de la LFCV.
 - Nouveau Statuts et Règlement Intérieur 1er janvier 1997.
 - Pétition nationale, pour la fermeture d'un élevage.
 - Colloque scientifique de Sophia-Antipolis.
 - Déportations de primates.

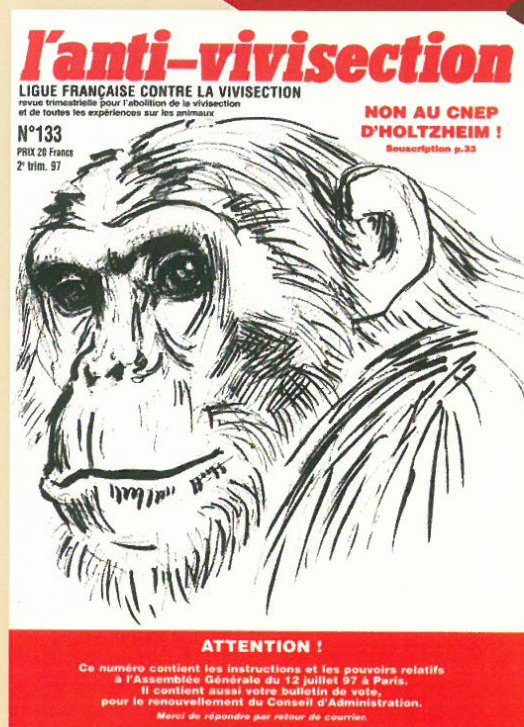


- AV 131 - 4ème trimestre 1996
- Proposition de loi relative à l'Objection de Conscience par Monsieur le Député Patrick BALKANY N°2925. Questions écrites au Gouvernement.
 - Les vols d'animaux continuent.
 - Le nouveau Catéchisme catholique.
 - Compte rendu du colloque Sophia-Antipolis.

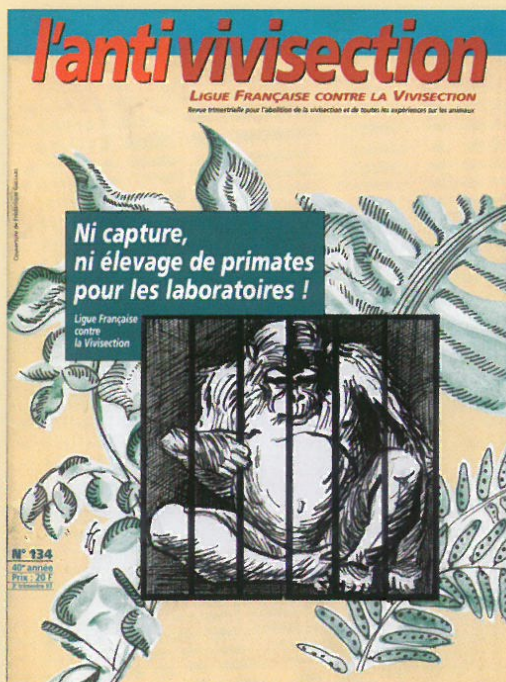
1997



- AV 132 - 1er trimestre 1997
- L'état a-t-il une morale ?
 - Pages légales.
 - Nos élections générales de 1997.
 - Compte Rendu complet du 1er Congrès scientifique de Sophia-Antipolis, par PRO-ANIMA.
 - Réunion du Traité de ROME - Pétition.



- AV 133 - 2ème trimestre 1997
- Bienvenue dans le IIIème Millénaire !
 - Voici le futur super-camp de zoo-concentration à HOLTZHEIM en Alsace.
 - Réfutation du "modèle simien" par Pro-Anima.
 - Mobilisation des associations.



- AV 134 - 3ème trimestre 1997
- Ni capture, ni élevage de primates pour les LABOS !
 - La vivisection en France, d'Octobre 1987 à Octobre 1997.
 - Suivi du CNEP d'HOLTZHEIM. – Manifestations, TV, Politiques...
 - Euroniche.



- AV 135 - 4ème trimestre 1997
- Le Congrès Européen sur l'Éthique de l'Expérimentation Animale à Bruxelles.
 - EUPREN - Centre de Primatologie.
 - Manifestation pour le Droit des animaux. (Octobre 97)



1998



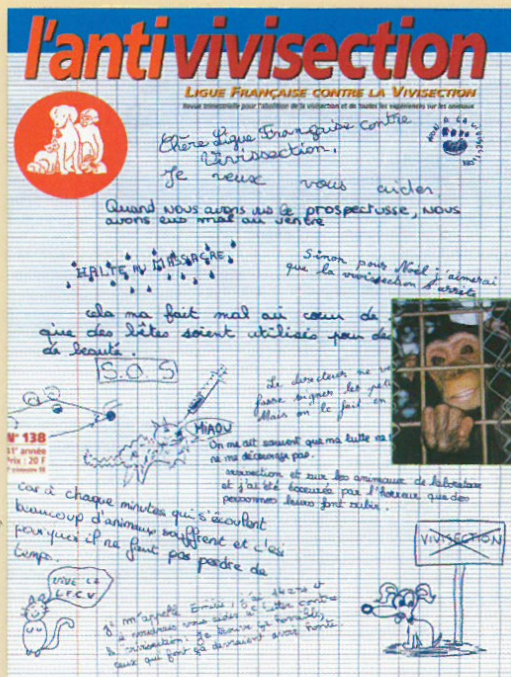
AV 136 - 1er trimestre 1998

- Résistance partout j'écrirai ton NOM !
- Trafics et transport aériens de Primates.
- Halte à l'empoisonnement cumulatif de notre Planète.
- Suivi du CNEP d'HOLTZHEIM.



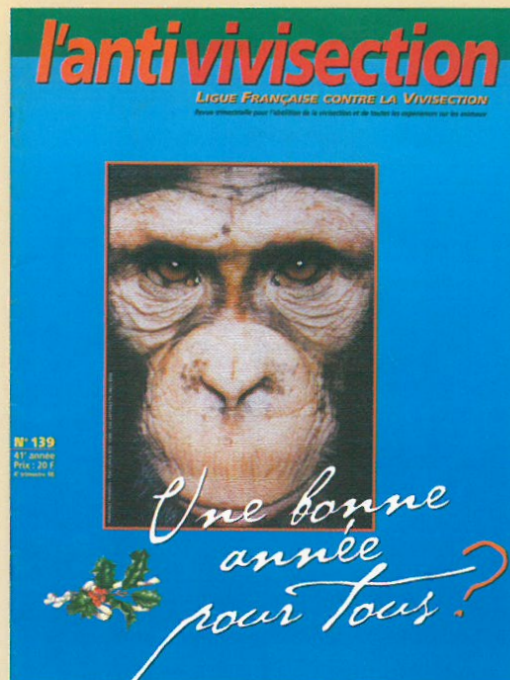
AV 137 - 2ème trimestre 1998

- Lettre aux Combattants.
- Lutte contre la Déportation et l'Expérimentation des Primates.
- Coalition européenne et cosmétiques.



AV 138 - 3ème trimestre 1998

- Primates d'ALSACE ! Campagne d'opposition. SUIVI du Projet CNEP.
- Violation du Décret 87.848.
- Xénotransplantations. Tests sur cellules humaines.
- LNPLV Problématique des vaccinations.
- Campagne Cosmétique Européenne d'ECEAE.



AV 139 - 4ème trimestre 1998

- Une Cynique férocité...
- Campagne et Pétition contre un projet d'Élevage de beagles, de Marshal FARMS dans l'Allier.
- Non, au transport d'animaux de boucherie et aux corridas.



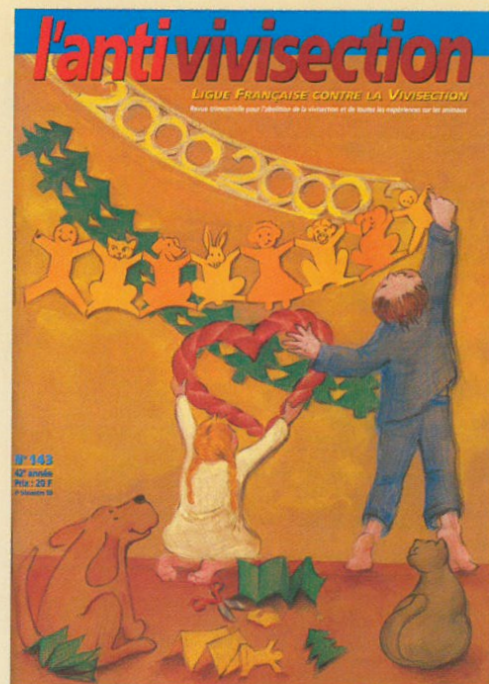
- AV 140 - 1er trimestre 1999
- Non à l'Usine à chiens de Montbeugny, pour la vivisection.
 - La résistance s'organise, se développe.
 - L'Église catholique et la Cruauté. - Vivisection.- Corrida.
 - La Belgique ne testera plus ses cosmétiques sur les animaux dès 2000 !



- AV 141 - 2ème trimestre 1999
- Mobilisation contre le projet Marshall FARMS de Montbeugny.
 - "Allier Nature" Manif à MOULINS.
 - Courriers aux Ministères – à la Commission d'enquête.
 - Réunion Franco-américaine à la Préfecture de MOULINS.



- AV N°142 – 3ème trimestre 1999
- Mettre la torture expérimentale Hors la loi ! Suivi Marshall FARMS. (Élevage de beagles)
 - Suivi CNEP. (Élevage de primates)
 - Fermeture du projet, par le Ministère de la Recherche.
 - Ouvrages du Docteur L. B. DE BROUWERT.



- AV N°143 – 4ème Trimestre 1999
- Marshall FARMS renonce à son projet, dans l'ALLIER !
 - Réunion de l'ECEAE en BAVIÈRE.
 - L'affaire HILLGROVE (Grande-Bretagne).

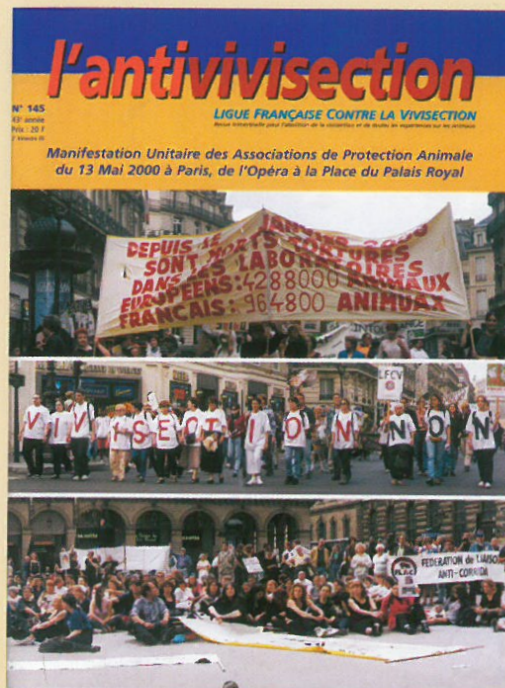


AV 144 – 1er trimestre 2000

"Frère Animal"

"Aucune espèce animale ne peut-être le modèle biologique d'une autre"

- Retour sur la Victoire contre EUPREN.
- Statistiques européennes de l'expérimentation sur l'animal.
- Projet de myopathie humaine sur chiens à NANTES !



AV N°145 – 2ème trimestre 2000

- Manifestation unitaire ... le 13 mai 2000 à PARIS.
- Second "atelier" toxicologie moléculaire... 1999.
- Pétition Permanente aux 1er Ministres...
- Infos scientifiques. Évaluation de la sécurité sanitaire.



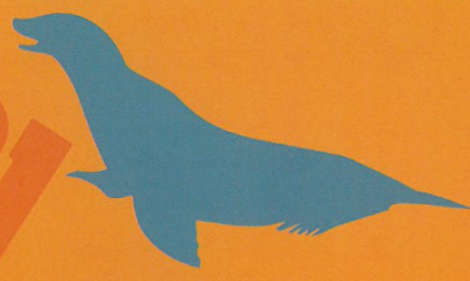
AV N°146 - 3ème trimestre 2000

- "Là où il y a une volonté, il y a un chemin"
- MCEPA et l'Église, (la corrida et la chair).
- L'HORREUR des LÈVRIERS d'ESPAGNE. (Lévriers pendus).
- Massacre des phoques en Norvège.

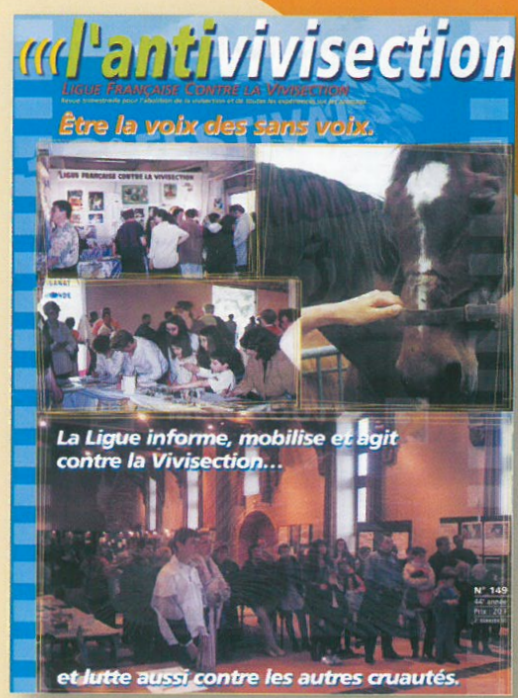


AV N°147 - 4ème trimestre 2000

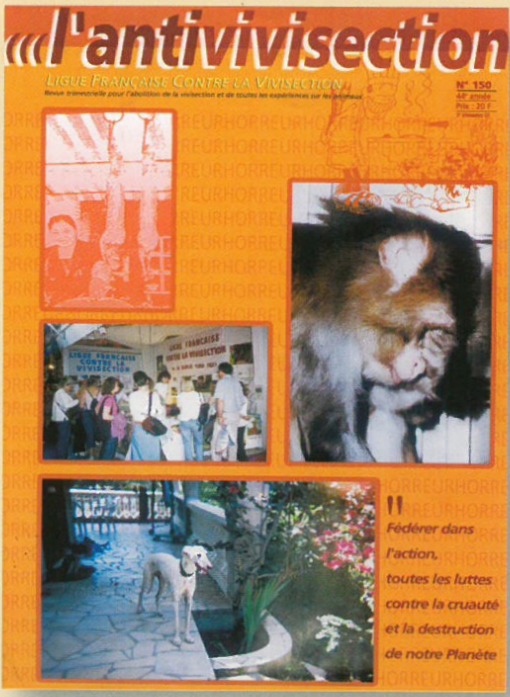
- Eh ! L'Homme du XXIème siècle !
- Théodore MONOD, nous a quittés !
- Décret 2000/569 du 23.06.2000.
- Myopathie humaine sur chiens avec l'argent du TÉLÉTHON.
- L'U.E. veut RETESTER 100 000 molécules.



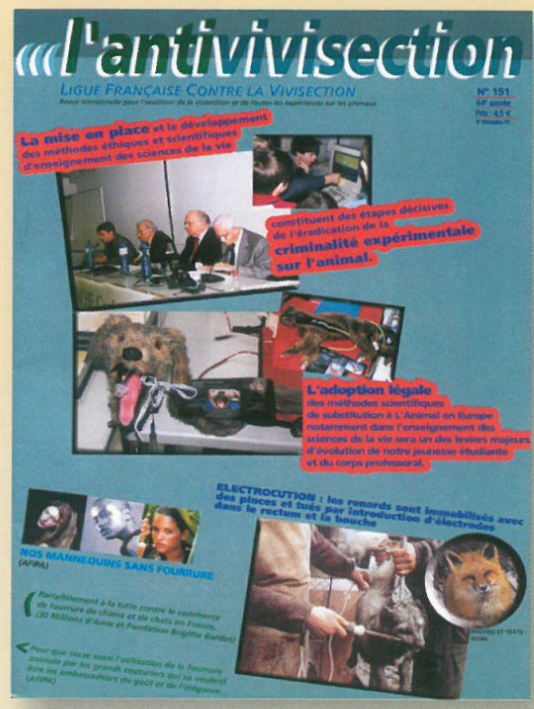
- AV N°148 – 1er trimestre 2001
- Myopathie humaine sur chiens à NANTES !
 - Infos scientifiques.
 - Le projet de Secrétariat d'État à la condition animale.
 - Scandale à l'ENV et au CHU de NANTES. (Protocoles mortels)



- AV N°149 – 2ème trimestre 2001
- La LFCV informe :
 - Fièvre aphteuse - végétarisme - vache "folle" - Sida (AAVAM et LNPLV)
 - Vie des Régions.
 - P.M.A.F. (Conditions d'élevage).



- AV N°150 - 3ème trimestre 2001
- Catastrophes "naturelles" en série.
 - Vie des régions.
 - Films animaliers de MÉNIGOUTE.
 - Foire expo de TOURS. - APPA équadés.
 - Pétition mondiale contre la boucherie de chiens en CHINE.
 - Lévrier martyrs d'Espagne.
 - Action anti-corrída de la FLAC.



- AV N°151 - 4ème trimestre 2001
- L'enseignement éthique et scientifique des sciences de la vie.**
- Les Ambassadeurs d'un nouveau MONDE, à construire sans cruauté !
 - Relais InterNICHE. Principes de base.
 - Congrès de février 2001.
 - La Fourrure, Pétition.
- l'anti-vivisection* • LFCV • N°179/4^{ème} trimestre 2008 | 13

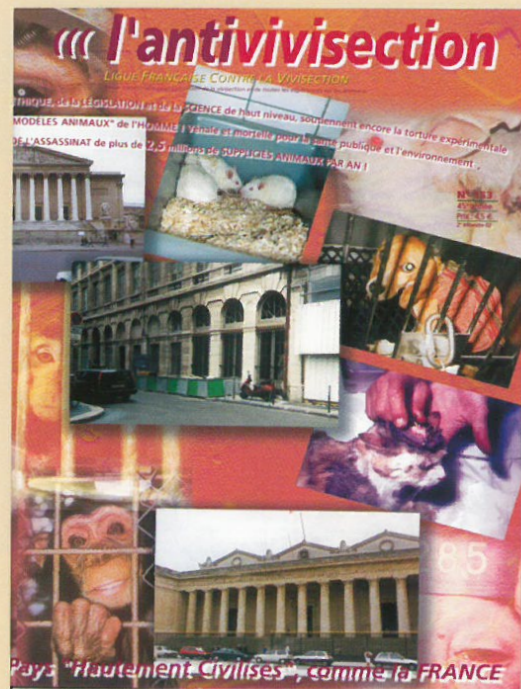


2002



AV N°152 – 1er trimestre 2002

- L'évolution des consciences, l'Engagement dans notre Combat.
- Nos jeunes s'engagent dans l'espérance.
- Des scientifiques s'y engageraient t-il aussi ?
- Reconnaissance de l'Objection de Conscience à l'Expérimentation Animale dans l'U.E.
- Déclaration écrite pour cette reconnaissance.
- La Vie des régions.



AV N°153 – 2ème trimestre 2002

- Politique, Business et Soutien à la Vivisection.
- Le journal de la censure académique en France. (I.R.E.P.)
- Un nouveau décret pour en contourner un autre.
- Suivi de la Campagne vers les Députés Européens.
- Solutions pour une recherche scientifique éthique.



AV N°154 – 3ème trimestre 2002

L'âpre contexte de notre combat de libération.

- La CLINIQUE de la souris en ALSACE.
- CAMARLES (Espagne) – Résistance au projet d'élevage de primates de labos.
- Les atrocités de la Vivisection, continuent en Europe !



AV N° 155 - 4ème trimestre 2002

"Crimes sous secret"

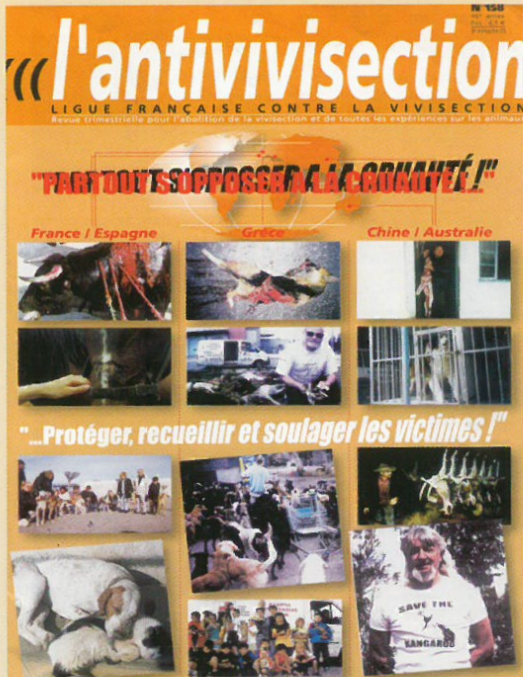
- Les sept piliers de la vivisection, à abattre.
- Modification de la Directive européenne 76-768.CEE.
- HUNTINGDON LIFE SCIENCES (U.K.).
- Les tortionnaires de CAMBRIDGE.



- AV N°156 – 1er trimestre 2003
- Les verrous mis à l'action associative.
 - Évolution du problème de l'abolition de la VIVISECTION.
 - PRO-ANIMA soumis aux questions des LORDS en ANGLETERRE !
 - Vie des régions. (PAYS de la LOIRE)



- AV N°157 – 2ème trimestre 2003
- Politique – Respect et Protection de la vie et des animaux.**
- Politique, respect et protection de la vie et des animaux.
 - La réfutation scientifique des modèles animaux. les solutions scientifique (M.S.S.A.)
 - Vie des régions.



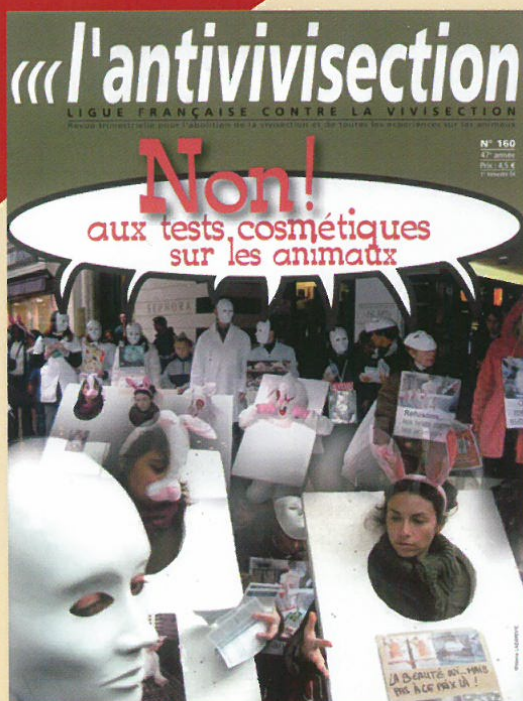
- AV N°158 – 3ème trimestre 2003
- Vie et actions des régions.
 - Sauvetage de lévriers espagnols à VINÇA. (66)
 - Le Grand combat anti-corrída de la FLAC.
 - Nouvelles du monde.
 - GRÈCE : "On achève bien les chiens"
 - MAURITANIE : Les petits ânes. - Action.
 - CHINE : La boucherie des ST BERNARD.
 - AUSTRALIE : Le massacre des kangourous.



- AV N°159 – 4ème trimestre 2003
- Compte Rendu Assemblée Générale 2003.
 - Vers une autre humanité. - Textes choisis par Hubert REEVES.
 - Ignorance, Incompétence ou complicités. Politico-financières avec les MAFIAS de la Vivisection ?
 - La réfutation scientifique des pseudos "modèles animaux" de l'homme. (par PRO-ANIMA)



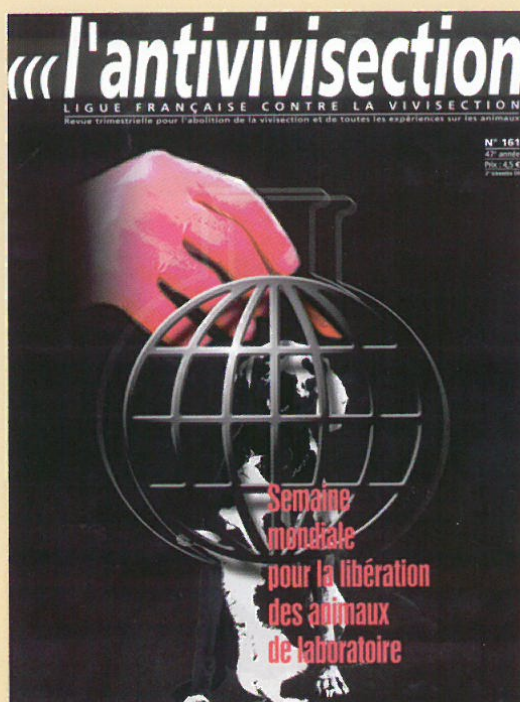
2004



AV N°160 – 1er trimestre 2004

Non ! aux tests cosmétiques sur les ANIMAUX En pharmacologie

- Le scandale du PROZAC.
- Suite de la lutte contre le projet d'élevage de primates de CAMARLES en Espagne.
- OUI ! aux Méthodes scientifiques de substitution.



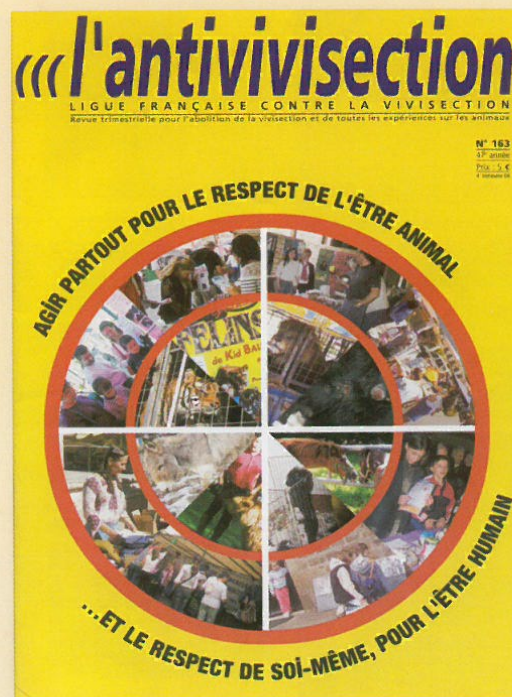
AV N°161 – 2ème trimestre 2004

- Semaine Mondiale pour la Libération des "Animaux de Laboratoire"
- Dossier de Presse. Notre profession de foi.
- Infos scientifiques.
- OGM - AFRS - Professeur BELPOMME.
- Jane GOODALL. - Une voix pour les singes.



AV N°162 – 3ème trimestre 2004

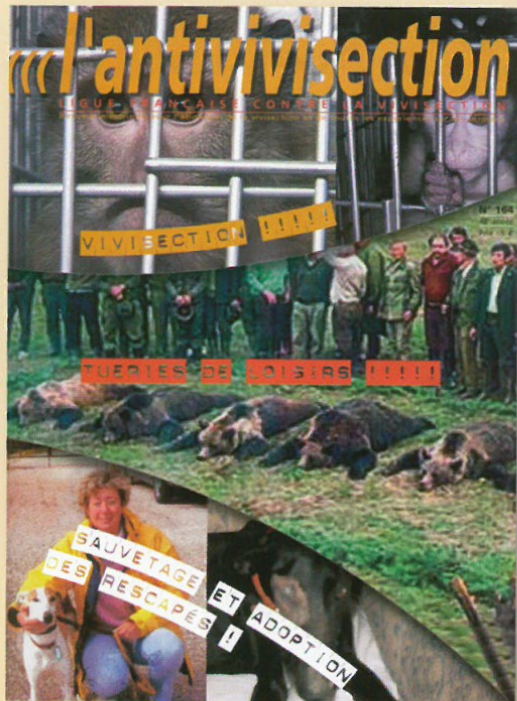
- Édito de combat 2005.
- Les pyramides inversées...
- Tests de Toxicité sur primates à COVANCE (U.K.).
- Les polluants dans la nature et le règne animal.
- Qu'est ce que REACH. (2004)
- Pétition contre les tests toxico-logiques sur animaux dans l'U.E.



AV N°163 – 4ème trimestre 2004

"Un paradis est en train de disparaître" et cela nous ne pouvons l'accepter ni pour Nous, ni pour notre descendance"

- Il s'agit de criminels !
- Nouvelles scientifiques.
- Vie et actions des régions.
- Sauvetages - Salons - Festivals.
- Cirques. Comités départementaux de protection animale.



AV N°164 – 1er trimestre 2005

Le projet de Constitution européenne

- Les Budgets de la guerre et les besoins de la paix.
- L'Expérimentation Animale chez COVANCE. (DL).
- Une voix pour les singes. (Jane GOODALL)
- Chiens de boucherie en CHINE.
- Massacres de chasse en Roumaine.



AV N°165 – 2ème trimestre 2005

Le carnage annuel de bébés phoques au CANADA.

- Référendum français du 29 mai 2005.
- Nouvelles scientifiques.
- "In vitro veritas" - Pétition à l'U.E.
- Novaleads - Législation européenne sur les cosmétiques.



AV N°166 - 3ème trimestre 2005

"Le tournant REACH – Un choix crucial"

- Droits des Animaux.
- Débat sur REACH. Vote du 04.10.05, de la Commission de l'Environnement du P.E.
- Manifestation des VERTS, pour une législation des toxiques.



AV N°167 - 4ème trimestre 2005

L'empoisonnement planétaire.

- Révélation d'Hans RUESCH.
- Le chaos mondial - Action.
- Le phénomène TAIZÉ. Bilan des JMJ 2008.
- DETOX du WWF. - Leçons du passé, de l'empoisonnement chimique.
- Rencontres et Conférences de Mai 2005.



2006



AV N°168 - 1er trimestre 2006

- REACH : Sans l'éradication définitive des pseudo-modèles animaux de l'Homme, REACH restera une énorme pyramide trompeuse, bâtie à l'envers, sur sables mouvants.
- Sensibiliser et mobiliser les Croyants et les Églises. St François d'ASSISE.
- La pollution planétaire (GREENPEACE).
- L'Appel de PARIS/UNESCO - GREENPEACE et Professeur BELPOMME.



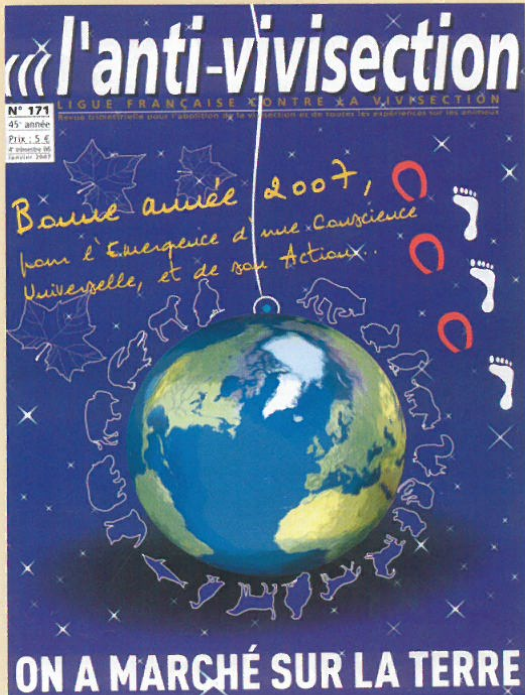
AV N°169 - 2ème trimestre 2006

- Pollutions et Maladies génétiques.
- REACH.
- VIGITOX, le guide Greenpeace ?
- Agir au sein du Conseil Européen.
- La Convention d'AARHUS (1998).



AV N°170 - 3ème trimestre 2006

- Pour une Recherche biomédicale et toxicologique... avec les Méthodes scientifiques (M.S.P.S.A.), et pourquoi l'éradication de l'expérimentation sur l'animal est possible ?
- Scènes d'autopsies vivantes d'animaux.
- Le travail scientifique de PRO-ANIMA.



AV N°171 - 4ème trimestre 2006

"Que de chemin parcouru"

- Adoption du Projet toxicologique de l'U.E./REACH. Courriers de Députés européens à la LFCV.
- Scènes d'autopsies vivantes d'animaux.
- Argumentaire pour le changement.
- Cancers et autres maladies environnementales.
- Grande revue de presse/REACH.

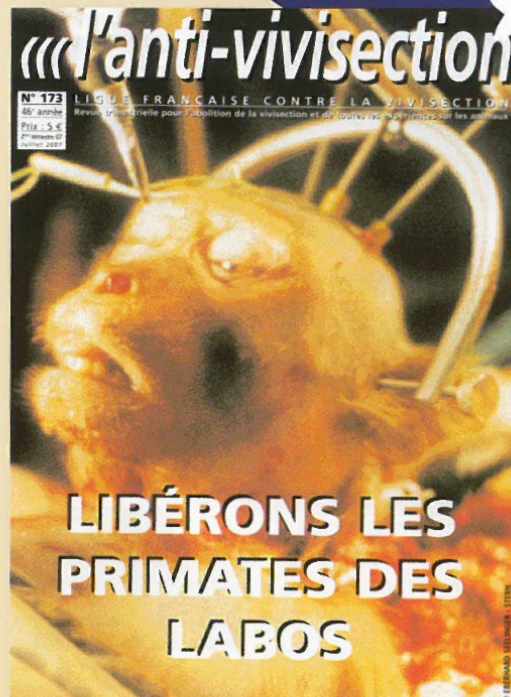


AV N°172 - 1er trimestre 2007
"L'expérimentation toxicologique sur l'Animal l'une des causes cachées de la pollution planétaire"

- Réflexions citoyennes. MANIF F.B.B. "Nos voix pour les Animaux"
- Statistiques officielles de l'U.E.

Nombre d'animaux expérimentés en 2002.

- Position du Ministère français de la recherche.
- Les mesures immédiates à prendre... pour la santé publique.



AV N°173 – 2ème trimestre 2007
Libérons les primates.

- Cap 2007-2012, vers l'ABOLITION ?
- L'Âme des animaux.
- Les Chrétiens et les animaux.
- Note aux Cancres de la biologie.
- Déclaration Écrite du P.E. sur l'Expérimentation des Primates.
- Le projet "Grands singes"



AV N°174 du 3ème trimestre 2007
Trafics mondiaux de primates pour les LABOS !

- Nouveau CA 2007 - 2012.
- Financement Budget.
- Élection présidentielle 2007 en France.
- Composition du Gouvernement.
- La communication avec l'opinion.
- L'ÎLE MAURICE ... terre de déportation.
- Projet d'usine à singes à MAURICE.



AV N°175 – 4ème trimestre 2007
Une grande première européenne "Vote" majoritaire du P.E. pour l'interdiction des expérimentations sur Primates !

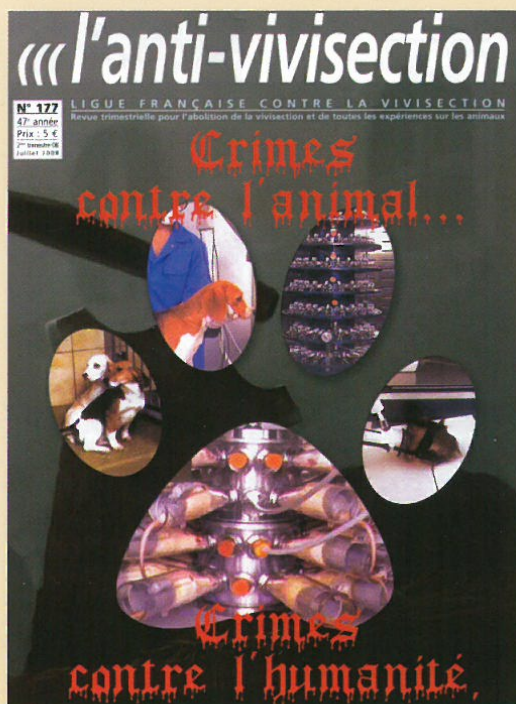
- Lettre ouverte au nouveau Ministre de la Recherche.
- "In Vitro Veritas".
- La Déclaration écrite du P.E. (Primates) - Résultats de leur "Vote".
- Action Anti-BIOPARK (Lémuriens) - Pétitions.



AV N°176 – 1er trimestre 2008

Mais les temps changent...

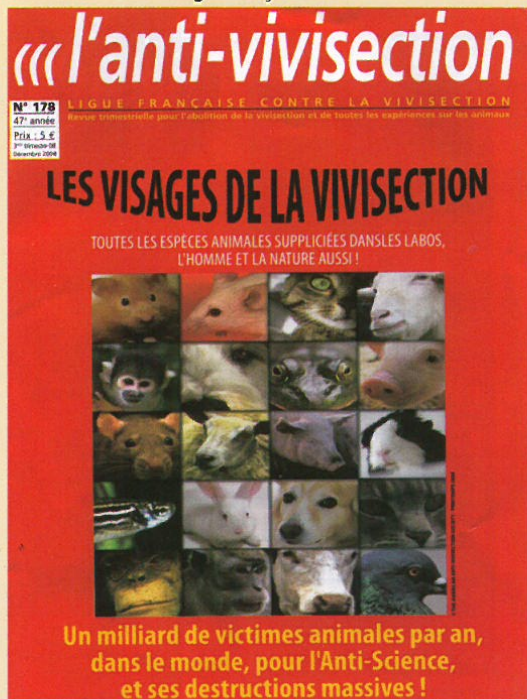
- La désinformation des médias...
- Vie de l'Association.
- Les dangers de la recherche pharmaceutique sur animaux.
- TOXSCAN - L'avis du Professeur NARBONNE.
- Avancées politiques des M.S.P.S.A.
- Le C.V.A. au Minagri français.



AV N°177 – 2ème trimestre 2008

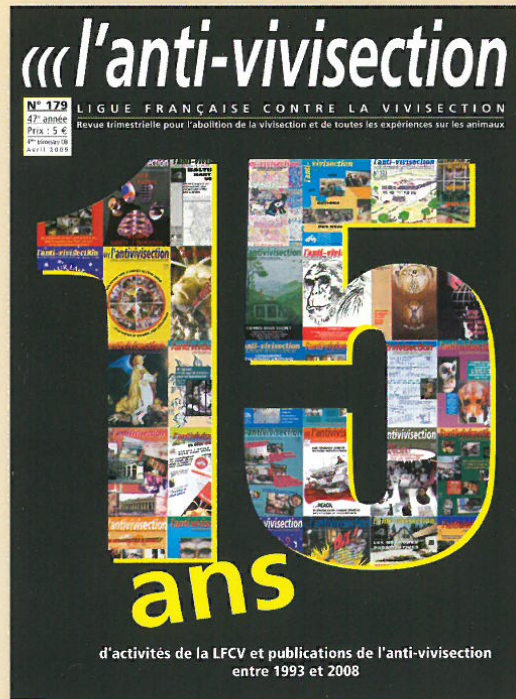
Crimes contre l'animal. Crimes contre l'humanité.

- Structurer notre communication.
- Vie de l'association - AGE 15.06.2008.
- 7 questions au Gouvernement français.
- Les labos américains d'État, passent aux tests toxicologiques sans animaux.
- Valitox - Diagramme du protocole.



AV N°178 – 3ème trimestre 2008

- Rencontres "animal et société"
- Nouvelles de la recherche biomédicale et toxicologique.
- Création d'un nouveau laboratoire d'infectiologie à l'INRA de NOUZILLY (37).
- Réfutation morale et scientifique d'une recherche tortionnaire, stérile et DANGEREUSE.
- Les raisons profondes des échecs mondiaux dans la lutte contre les grandes pathologies humaines.
- Les avancées des sciences biomédicales de pointe.



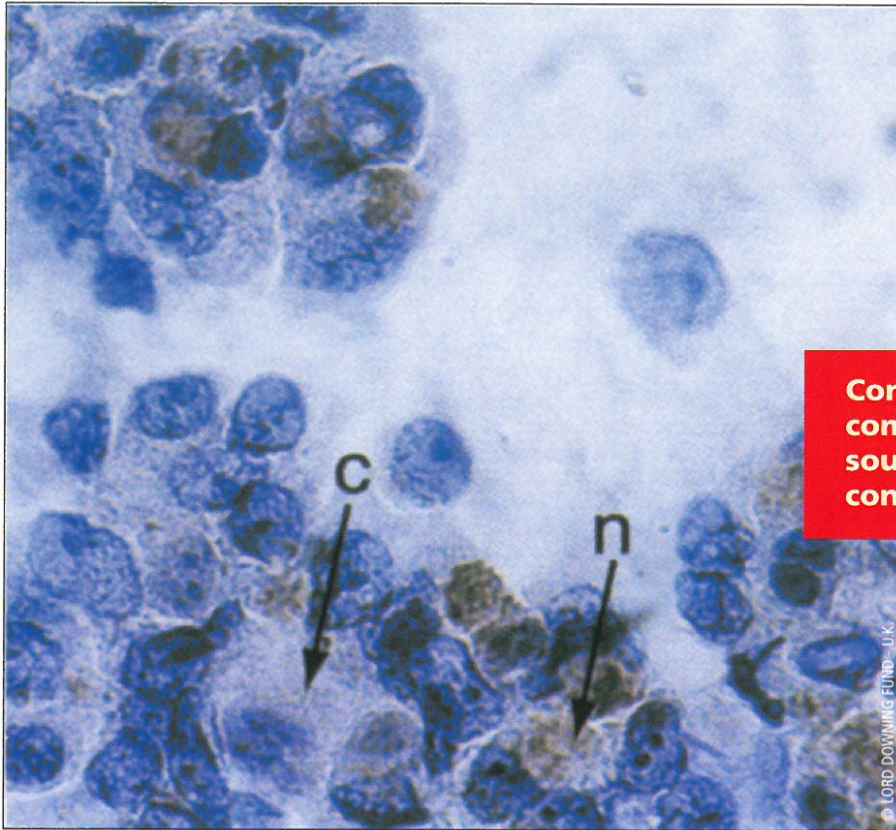
AV N°179 – 4ème trimestre 2008

"15 années d'actions et de publications"

- Nouvelles de la vraie recherche scientifique.
- Biologie cellulaire humaine. - Valitox en action.
- Les tissus "in vitro epiderm" - Contrôle de l'utilisation des animaux.
- Modèles de peau humaine.
- Vie des régions :
- Refuge "Les Calinous" - Comptes-rendus.

Nouvelles de la vraie recherche scientifique,

par Pro-Anima



HÉPATITE B

MODELE D'ÉTUDE IN VITRO DE CELLULES HÉPATIQUES HUMAINES, INFECTÉES PAR LE VIRUS DE L'HÉPATITE B. RÔLE THÉRAPEUTIQUE DES CITOTOXINES DE DÉFENSE DE L'ORGANISME.

DR NIKOLAI NAOUMOV INSTITUT OF HEPATOLOGY UNIVERSITY COLLEGE LONDON (U.K.)

Compte tenu des enjeux commerciaux, Bayer a fait la sourde oreille avec les conséquences que l'on sait.

L'histoire du Staltor ou Baycol est à cet égard emblématique, car ce médicament, un anti-cholestérol dérivé de la Cérivastatine et commercialisé par Bayer, très largement testé sur de nombreuses classes de vertébrés (rongeurs, carnivores, primates ...) s'est révélé catastrophique pour l'homme et a dû être retiré du marché en août 2001 à la suite de centaines de décès.

Biologie cellulaire :

La Preuve par 9

Transposer à l'Homme les résultats de tests réalisés sur des animaux est une absurdité scientifique et un danger pour notre santé.

De plus, le *Staltor* a été reconnu responsable d'effets secondaires catastrophiques, en particulier des Rhabdomyolyses avec déficit moteur, douleurs intenses, insuffisance rénale et cardiaque, l'issue fatale étant toujours possible.

Nous savons aujourd'hui que, parallèlement aux études et tests sur animaux réalisés par les laboratoires Bayer, de nombreux scientifiques indépendants, en utilisant le

fantastique arsenal de moyens modernes d'investigation particulièrement Bio Informatique et Biologie moléculaire, ont parfaitement analysé les mécanismes d'action de la *Cérivastatine* et les dangers de son utilisation chez l'homme.

Bayer a fait la sourde oreille !

Compte tenu des enjeux commerciaux, *Bayer* a fait la sourde oreille avec les conséquences que l'on sait.

Comme pratiquement tous les médicaments, la *Cérivastatine* est métabolisée au niveau hépatique par des enzymes type *cytochrome P 450*. Les études de Biologie moléculaire

évoquées ci-dessus ont démontré de façon formelle, que même chez des espèces très proches, ces *cytochromes P 450* étaient très différentes et ne réagissaient pas de la même manière. Il a donc été scientifiquement démontré à propos de la *Cérivastatine*, que des résultats obtenus à partir de prétendus "Modèles Animaux" ne peuvent pas être transposés à l'homme, car chaque espèce zoologique possède ses propres "batteries enzymatiques" et les résultats peuvent différer d'une espèce à l'autre.

Et nos arguments sont fondés !

Le Comité Scientifique Pro Anima clame cette vérité depuis des années.

L'affaire du *Staltor*, résumée très succinctement ci-dessus, prouve que nous avons scientifiquement raison.

Il est grand temps que les pouvoirs publics, les chercheurs et les laboratoires pharmaceutiques prennent conscience des limites et des dangers du prétendu "Modèle Animal", car cette approche scientifique archaïque est responsable en France de plus de 20 000 morts chaque année ... (*Le Monde* 13/11/1997).

En toxicologie, des techniques modernes, fiables, performantes existent et nous souhaitons, pour la santé humaine, que leur validation intervienne au plus vite. ■

Pr. Jean-François BEQUAIN.

SES N°51 - 4^{ème} TRIMESTRE 2008

PRO-ANIMA

84, rue Blanche - 75009 PARIS

Tél. 01 45 63 10 89

Fax : 01 45 63 47 94

Mail : contact@proanima.asso.fr

Site : www.proanima.asso.fr



Valitox en action

TOXICITÉ IN VITRO

RECHERCHE SUR LA DÉTECTION ET L'IDENTIFICATION DES TOXINES DES COQUILLAGES, AVEC ANALYSE QUANTITATIVE.
PAR LE DÉPARTEMENT BRITANNIQUE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ALIMENTATION ET DES AFFAIRES RURALES - (U.K.)
CF. PROGRAMME ARCACHON DE PRO-ANIMA.

© LORD DOWNING FUND - U.K.

Comme vous l'avez sans doute appris par notre bulletin trimestriel Sciences Enjeux Santé de septembre, notre partenaire, le laboratoire NOVALEADS a développé un nouveau test nommé "Valitox", véritable innovation technique de biologie cellulaire, pour prédire avec fiabilité l'effet toxique des substances chimiques destinées à l'espèce humaine.

Sa prédictivité vient d'être établie sur une trentaine de molécules grâce au soutien financier des principales associations françaises de protection des animaux : La SPA, 30 Millions d'Amis, la Fondation BB et l'Association Bourdon. Le Professeur Jean-François Narbonne a bien voulu assurer l'expertise scientifique. Les résultats très positifs permettent de répondre aux objectifs ciblés : Démontrer et vérifier la capacité des tests cellulaires à prédire l'effet toxique de substances chimiques pour l'espèce humaine. En effet, les résultats vont au-delà de nos espérances :

Concrètement, la fiabilité du test cellulaire Valitox est de 86% contre seulement 65% pour les tests sur la souris et 61% sur le rat.

Ses avantages :

- Valitox est également plus prédictif que la batterie de 4 tests cellulaires préconisés par le MEIC (Multicenter Evaluation of In vitro Citotoxicity) qui prédit l'effet humain à 83%. De

plus VALITOX présente l'avantage de ne nécessiter que l'utilisation d'une seule lignée cellulaire humaine, un temps d'incubation court (24 heures) et une simplicité de mise en œuvre (20 minutes).

- Le test Valitox est actuellement en évaluation à l'AFSSA, dans le cadre du Programme National Arcachon, en relation avec la filière ostréicole. (détection des polluants)
- Valitox devrait être proposé, pour l'application de la directive européenne REACH une fois les dernières étapes franchies.

Valitox : buts, étapes et budget : Rappel des buts et objectifs à atteindre avec valitox :

Sachant que la prédictivité du test est assurée, le but est d'avoir un test de toxicité aiguë pré-validé pour être présenté ensuite aux autorités européennes.

Le devis correspond à ce qui a été proposé à la réunion à savoir :

- Finir de mettre au point le protocole pour le transfert sur une machine à haut débit :

Il s'agit en fait d'amener le test à avoir un protocole réalisable sur n'importe quel type de machine haut débit, n'importe où dans le monde, par n'importe quel laboratoire.

- Le transfert haut débit est nécessaire dans le cadre de REACH notamment, et pour remplacer l'empirique test, de la DL50 encore pratiquée sur les animaux. (toutes espèces confondues, souris, lapins, chats, chiens...)

Réduire les Coûts :

Cela permet de réduire le coût et le temps ; une fois le transfert haut débit effectué, les études multicentriques auront un coût financier négligeable. Comme Christophe Furger l'a annoncé, l'AFSSA devrait être un des laboratoires français à effectuer l'étude multicentrique avec Novaleads et probablement un laboratoire Acutetox (Programme scandinave). Voir à ce sujet : <http://www.acutetox.org>

L'U.E leur a versé 5 millions d'euros en 2005 pour des recherches in vitro sur la toxicité aiguë. Il semble que suite à l'étude que nous venons de réaliser, la prédictivité de Valitox soit supérieure

aux tests projetés par ce laboratoire européen.

Valitox en œuvre !

Encore un grand défi, pour la campagne Valitox et Novaleads : travail en collaboration avec les experts, pour les 2 prochaines étapes à venir :

Etape 1 :

Transfert du test sur des instrumentations industrielles à haut débit.

Etape 2 :

Mise en œuvre d'une stratégie de réduction des faux négatifs. Le

Professeur Jean-François NARBONNE propose de tester dans son laboratoire les 4 faux négatifs identifiés lors de notre première étude, afin de croiser les résultats avec Valitox. Par ailleurs, il préconise une stratégie afin de réduire les faux négatifs, consistant à tester l'ensemble des molécules avec Valitox, mais sur une lignée cellulaire différente de celle utilisée pour la première étude : lignée cellulaire de foie (HepG2).

A l'issue de ces résultats...

Ce n'est qu'à l'issue de ces étapes qu'une étude multicentrique sera alors nécessaire avant soumission aux organismes de validation.

Ensuite, Valitox nécessitera un travail de lobbying intense et des campagnes d'information avec toutes les associations concernées finançant le test : FBB, SNDA, Fondation Bourdon, 30Millions d'Amis, SPA.

Une émission est en cours avec 30 Millions d'amis.

Nous en reparlerons prochainement. ■

SES N°51 - 4^{ème} TRIMESTRE 2008

PRO-ANIMA

84, rue Blanche - 75009 PARIS

Tél. 01 45 63 10 89

Fax : 01 45 63 47 94

Mail : contact@proanima.asso.fr

Site : www.proanima.asso.fr

Les tissus *in vitro* EpiDerm sur le chemin de la validation en Europe

MatTek Corp a annoncé aujourd'hui les résultats d'une étude de validation "de rattrapage", portant sur l'équivalent de tissu de peau humaine *in vitro* : EpiDerm de MatTek, récemment réalisée dans de nombreux laboratoires aux États-Unis et en Europe.

Les résultats de l'étude ont démontré la sensibilité et la spécificité requises pour que le tissu EpiDerm soit reconnu par le Comité consultatif scientifique européen du Centre Européen pour la Validation des Méthodes Alternatives (ECVAM) * comme une alternative éprouvée aux tests sur les animaux visant à déterminer si une substance provoque une irritation cutanée.

Au sujet des études de validation de rattrapage portant sur l'irritation cutanée mentionnées sur AltTox.org, Horst SPIELMANN, ancien directeur de ZEBET (BfR), a déclaré : le message à retenir est qu'EpiDerm a non seulement été validé en fonction d'un seul critère (cytotoxicité - viabilité cellulaire), mais également que les résultats du test de classification d'EpiDerm ont rempli les critères établis par la méthode éprouvée de test concernant l'irritation cutanée.

Les résultats obtenus pour EpiDerm, dans le cadre des études de validation de rattrapage, ont été présentés à l'ECVAM en vue d'obtenir l'approbation du Comité consultatif scientifique de l'ECVAM (ESAC) lors de sa réunion, des 3 et 4 novembre 2008.

M. SPIELMANN a également affirmé que la prise en compte des résultats des études de validation de rattrapage serait un bon moyen de promouvoir le

nouveau test d'irritation cutanée *in vitro* en Europe.

Ce point devant être évoqué lors de la Réunion des experts de l'OCDE, ayant eu lieu à Berlin, en Allemagne, les 20 et 21 octobre 2008 en vue d'examiner la nouvelle ébauche des lignes directrices pour les essais de l'OCDE concernant l'irritation cutanée *in vitro* : modèle de peau humaine (In VitroSkin Irritation: Human Skin Model).

- L'intégration d'EpiDerm aux lignes directrices de l'OCDE une étape décisive.

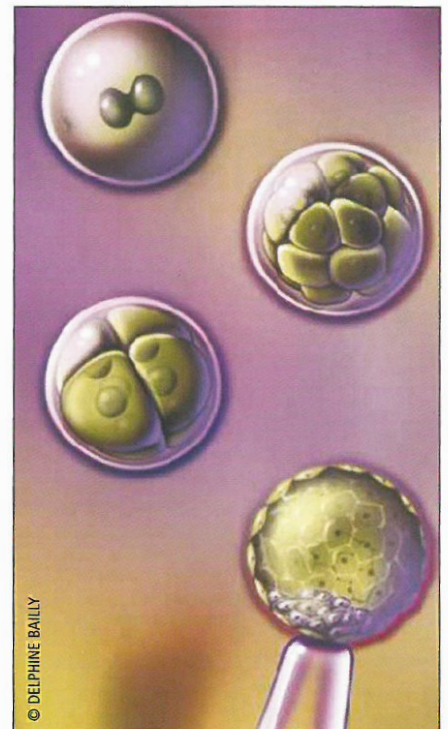
L'intégration d'EpiDerm à ces lignes directrices de l'OCDE permettra sous peu, aux tissus EpiDerm de remplir les exigences des tests en matière d'irritation cutanée du 6^e amendement de la Directive européenne sur les cosmétiques et de la nouvelle Directive européenne REACH relative aux produits chimiques.

John SHEASGRENN, président de MatTek, a ajouté : Il est très gratifiant de voir culminer près de 15 années de mise au point et de culture de tissus humains *in vitro* de MatTek avec l'entière validation de ces tissus comme solutions alternatives aux tests sur animaux.

*À propos de MatTek :

MatTek Corp., fondé en 1985, est le plus important producteur indépendant

d'équivalents de tissu épithélial humain *in vitro*. Avec plus de 400 références techniques appuyant sa thèse de "Reproductibilité inégale de tissus", les équivalents de tissus humains de MatTek sont utilisés dans la mise au point de produits, la justification de demandes



LES CELLULES SOUCHES EMBRYONNAIRES SONT PRÉLEVÉES SUR DES EMBRYONS ISSUS D'UNE FÉCONDATION IN VITRO, NE FAISANT PLUS L'OBJET D'UN PROJET PARENTAL ET AYANT ATTEINT LE STADE DE BLASTOCYTE

(plus de 100 brevets de sociétés citent l'utilisation des tissus de MatTek), l'évaluation de l'innocuité, ainsi que la découverte et la mise au point de médicaments au sein de nombreuses industries, y compris l'industrie des produits cosmétiques, de soins personnels, ménagers, chimiques, pharmaceutiques et biotechnologiques. ■

Ashland, Massachusetts, October 9 IPRNewswire

*ECVAM Scientific Advisory - ESAC

<http://www.mattek.com>

<http://www.caducee.net/brevets/breve.asp?idb=8311&mots=all>

SES N°51 - 4^{ème} TRIMESTRE 2008

PRO-ANIMA

84, rue Blanche - 75009 PARIS

Tél. 01 45 63 10 89

Fax : 01 45 63 47 94

Mail : contact@proanima.asso.fr

Site : www.proanima.asso.fr

Commission Européenne prudente... et menaçante

Vers Un contrôle plus strict de l'utilisation des animaux



RECHERCHE IN-VITRO SUR LES MÉCANISMES DE FORMATION DES TUMEURS CANCÉREUSES, SUR CELLULES HÉPATIQUES HUMAINES, NOTAMMENT DANS LE CANCER DU CÔLON. PAR LE DOCTEUR BIRD DE LA SHEFFIELD UNIVERSITY. (U.K.)

© LORD DOWNING FUND - U.K.

La Commission Européenne a proposé un contrôle plus strict concernant l'utilisation des animaux dans les tests médicaux, incluant l'arrêt définitif des expérimentations sur les grands singes, ce qui inquiéterait la communauté scientifique.

Ce projet de directive, en devenir depuis 8 ans, rendrait hors la loi les tests sur Chimpanzés, Bonobos, Gorilles et Orang-Outans, sauf si nécessaire, pour contrer une épidémie mortelle.

Les Orangs-Outans, (hommes des forêts en malais !) qui ne sont plus utilisés dans l'expérimentation, sont sur le point d'être protégés par la loi. L'utilisation d'autres primates, tels Macaques, Oustitis, et tout animal, "probablement doté de la capacité de souffrir" serait restreinte, avec des

mesures incluant des évaluations éthiques pour chaque nouveau projet, ceci sous une autorité compétente, et des critères sur la taille des cages et leur environnement de vie (cadre, conditions de vie).

"Les grands singes, cependant ne sont plus utilisés."

Les expériences sur les primates ont tendance à être axées sur les désordres neurologiques, tels Alzheimer, Parkinson et autres multiples scléroses, ou encore sur des

pathologies plus complexes telles que le HIV, la Malaria ou le Cancer.

- Environ 12 millions d'animaux sont utilisés chaque année dans l'Union européenne pour l'expérimentation, dont la vaste majorité est constituée de rats et de souris, les singes ne représentant, tout au plus, que 0,1 %, selon un rapport de Reuters.

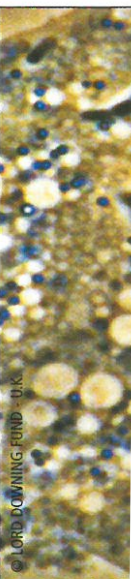
La moitié des tests concernent les nouveaux médicaments, dont 1/3 pour la recherche biologique et une petite minorité pour les cosmétiques.

Les nouvelles mesures de sécurité chimiques REACH de l'UE pourraient augmenter le nombre de tests sur des substances chimiques utilisées dans les produits du quotidien.

- "Il est absolument capital de s'éloigner des tests sur l'animal", a déclaré Stavros Dimas, Commissaire européen à l'Environnement, soutenant par cette déclaration les tests alternatifs aux animaux.

"La recherche doit se concentrer sur la découverte de méthodes alternatives ; mais là où ce n'est pas possible, la situation des animaux toujours utilisés doit être améliorée. A-t-il ajouté"

Les militants pour le droit des animaux, telle la *Fondation Docteur HADWIN pour une Recherche éthique*, accordent à cette proposition un accueil réservé, mais projettent de faire pression sur les Euros-Députés, pour étendre la directive aux invertébrés sensibles, aux fœtus d'animaux et interdire tous les tests pouvant provoquer une "souffrance sévère et prolongée".



© LORD DOWNING FUND - U.K.

- “C’est une opportunité unique pour l’Europe de mener le monde vers la fin de l’expérimentation animale, et de son remplacement par les technologies les plus avancées que la science peut offrir” déclare Emily Mc Ulor.

Certains scientifiques s’inquiètent : que la nouvelle législation conduise les tests sur animaux hors d’Europe, ou ceux-ci recevraient alors des traitements pires qu’aujourd’hui en Europe.

La communauté scientifique est aussi inquiète que les Euro-parlementaires renforcent la directive afin de marquer des points en politique :

Nous sommes inquiets que certains membres du Parlement Européen s’enterrent la tête dans le sable des antivivisectionnistes, refusant même de rencontrer les chercheurs ou de visiter nos centres pour animaux, déclare Simon FESTING, directeur de la société Research Defense Society (Défense de la Recherche) au journal The telegraph. Je crains que les combats à mener, ne prennent le pas sur la poursuite d’une science qui est bonne et qui sauve des vies. Ces vagues anti- science que nous endurons sont inquiétantes déplore Tipu AZIZ, neuro scientifique à l’université d’Oxford. ■

Texte d’Origine : <http://leuobserver.com/9127055>
<http://leuobserver.com/9127055>
 EUObserver, 6 November 2008. Philippa Runner
 EU animal testing bill worries scientists.

SES N°51 - 4^{ème} TRIMESTRE 2008

PRO-ANIMA

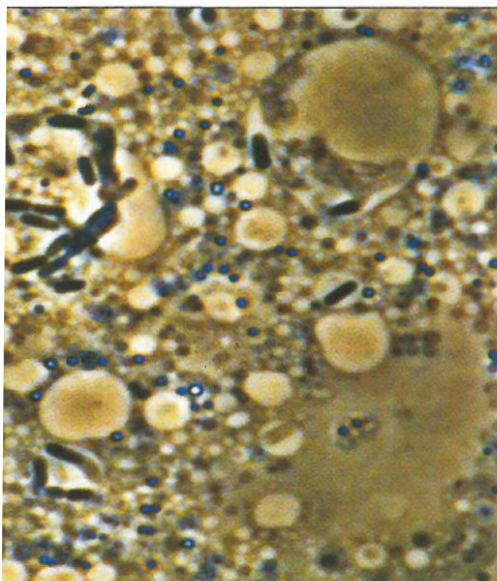
84, rue Blanche - 75009 PARIS

Tél. 01 45 63 10 89

Fax : 01 45 63 47 94

Mail : contact@proanima.asso.fr

Site : www.proanima.asso.fr



DÉTECTION DES INFECTIONS
 UTILISATION DE CULTURES DE PROTOZOAIRES,
 PAR LE PROFESSEUR BROWN DE BATH
 UNIVERSITY - (U.K.)

NDRL DE LA LFCV :

I. Nous ne partageons évidemment pas l’avis de Simon FESTING ni de Tipu AZIZ, qui comme tant d’autres, se contentent d’affirmer l’identité physiologique des espèces animales et de l’Homme, sans jamais pouvoir le prouver !

II. En France, il faut resouligner

L’effet rétrograde de la décentralisation au niveau préfectoral, incompétent par nature, de la délivrance des autorisations d’expérimenter sur les animaux, du décret 2001/464 du 29/05/2001, annulant de ce fait l’arrêté d’application du 22/11/1988 – nor : agr8802025a, qui instituait un contrôle scientifique central informatisé, des autorisations, pour l’application du décret-cadre, interministériel : 87.848 du 19 octobre 1987, régissant l’ensemble de l’expérimentation sur l’animal en France. (transposition de la directive 86.609. C.E..., préfigurant ainsi, avec 20 ans d’avance, l’orientation actuelle de l’U.E. **en matière de vérification de la pertinence scientifique invoquée, de tel ou tel protocole expérimental sur l’animal.**

III. Notre confiance dans l’adoption proche des méthodes scientifiques de pointe de substitution à l’animal M.S.P.S.A., réside :

- Dans la pression grandissante de l’OPINION PUBLIQUE EUROPÉENNE.
- Dans le changement de génération des chercheurs et de leur éthique
- Dans le changement de génération des politiques et de leur éthique, Politiques élus à la proportionnelle, comme les députés européens, qui reflètent ainsi l’opinion publique.
- Dans le constat des graves atteintes de la chimie, à l’Environnement et à la Santé Publique, qui a déclenché le projet REACH, de re-contrôle des toxiques au niveau européen et mondial.
- Dans le besoin qu’ont les industries chimiques et pharmaceutiques, de disposer de véritables tests scientifiques légalement reconnus et validés.

- **Fiables**, les mettant aussi à l’abri de poursuites judiciaires et d’amendes consécutives à la fabrication et à la commercialisation de produits dangereux.

- **Rapides et peu coûteux.** (Batteries automatisées à grand débit – cf. PRO-ANIMA.)

- **Qui redorent leur image de marque, très altérée**, par des milliers de retrait de médicaments dangereux dans le Monde, au cours des dernières années.

Il en va tout autant, pour les produits chimiques courants dont on découvre chaque jour la Dangersité, et la présence dans tous les biotopes extérieurs et les habitations !

IV. Il est affligeant de constater qu’en France, le genre d’informations scientifiques publiées par le Lord Dowding fund for humane research (U.K.) n’existe pas, ou que sans doute les travaux de recherches sur l’homme n’existent pas non plus !

- En revanche, pas une semaine TV, ne se passe, sans qu’on nous présente la dernière découverte salvatrice du genre humain... sur des souris ! mais qui prendra du temps, cher public pour être adaptée à l’HOMME ! Passez la monnaie !
- Il est clair que les mafias de l’expérimentation sur l’animal, verrouillent aussi l’info ! et que nos informateurs n’ont pas la compétence nécessaire, pour rétablir la vérité ! et peut être aussi la liberté ?
- Que les chercheurs hors modèles animaux risquent encore leur tête, et ne s’expriment guère !

Alors, Lanterne rouge biomédicale, encore longtemps garantie pour la FRANCE !

Des modèles de peau humaine reconstruite vont remplacer les lapins

La commission d'experts de l'OCDE (Organisation de Coopération et de Développement Économique) approuve des méthodes sans animaux pour tester l'action irritante de substances sur la peau.

- Cette information fait suite à la communication d'EpiDerm. (P. 23)

5 novembre 2008

Une commission d'experts de l'OCDE réunie à l'Institut Fédéral pour l'Évaluation des Risques (BfR) à Berlin, a approuvé une nouvelle méthode n'impliquant pas l'utilisation d'animaux pour déterminer les propriétés irritantes de substances étrangères sur la peau. Cette méthode utilise des modèles de peau humaine reconstruite, qui remplacent les lapins, jusqu'à présent utilisés pour ces tests. Dans un premier temps, le Centre pour les Méthodes de Substitution à l'Expérimentation animale (ZEBET) du BfR, avait passé cette méthode en revue pour le compte de la Commission Européenne dans le cadre de plusieurs laboratoires au niveau international. L'objectif était d'établir si cette méthode était capable de remplacer les tests sur les animaux, sans pour autant menacer la santé et la sécurité sur le lieu de travail, ni la protection des consommateurs. Cette méthode sera introduite dans la législation européenne et adoptée début 2009 en temps que recommandation de l'OCDE.

Le bien-être des animaux ne doit pas s'arrêter aux frontières. Cette procédure mise en œuvre par l'UE et l'OCDE est par conséquent une réussite importante, déclare le professeur Dr Andreas Hensel, Président du BfR. Cette méthode est nécessaire au sein de l'Union européenne pour permettre aux fabricants de produits chimiques de se conformer aux exigences de la réglementation européenne sur les cosmétiques ainsi qu'à la nouvelle législation relative à la sécurité des produits chimiques (REACH).

Selon cette réglementation, les propriétés irritantes pour la peau des substances doivent être testées sans recourir aux animaux. Dans la mesure

Comme la nouvelle réglementation REACH va entraîner une augmentation sensible du nombre de tests de substances chimiques, il est urgent de valider des méthodes alternatives de ce type.



où certains pays en dehors de l'UE ont des réglementations différentes, une recommandation correspondante sur les tests sans animaux était nécessaire au niveau de l'OCDE.

- La toxicité des substances chimiques pour la santé doit être testée en fonction de leur destination et du volume commercialisé. Dans la plupart des cas, les expériences sur les animaux sont de rigueur. Néanmoins, des alternatives existent déjà pour certains tests. Comme la nouvelle réglementation REACH va entraîner une augmentation sensible du nombre de tests de substances chimiques, il est urgent de valider des méthodes alternatives de ce type.

Cependant, si ces méthodes sont uniquement reconnues au sein de l'UE, lors de la commercialisation de produits chimiques en dehors de la zone UE (par exemple aux États-Unis ou au Japon), des tests traditionnels sur les animaux pourraient être exigés en plus. C'est pour éviter cela que l'OCDE a introduit une procédure accélérée au niveau international pour faciliter les commentaires et les

discussions entre experts, concernant la nouvelle méthode de test des propriétés irritantes des substances sur la peau.

- Suite à une réunion au BfR, des experts ont approuvé une ébauche de recommandation de test qui va être intégrée à la législation de l'UE. Après une nouvelle consultation d'experts en mars 2009, cette recommandation sera probablement approuvée également aux États-Unis en tant que recommandation de l'OCDE. Si d'éventuelles modifications devaient être apportées à cette recommandation, l'Union Européenne a convenu d'adopter sans délai sa directive européenne sur les tests. ■

Communiqué par IC <action@international-campaigns.org>
<http://www.chemie.de/news/le89127/>

SES N°51 - 4^{ème} TRIMESTRE 2008

PRO-ANIMA

84, rue Blanche - 75009 PARIS

Tél. 01 45 63 10 89

Fax : 01 45 63 47 94

Mail : contact@proanima.asso.fr

Site : www.proanima.asso.fr

vie des régions



Compte rendu N° 1

Suite à nombreux appels téléphoniques pour mauvais traitements sur chiens de petite taille, je me suis rendu le 11 septembre 2007 au domicile de deux alcooliques et là j'ai constaté la présence d'une vingtaine de chiens et chiots vivant dans le noir et qui avaient comme seule nourriture - du pain - J'ai réussi à en sortir un seul. La Direction des services vétérinaire est intervenue à la suite de mon compte rendu, on placés les 3/4 des chiens à la S.P.A. et le reste a été stérilisé et redonné à leur propriétaire.

Mais cette affaire reste sous surveillance.

Annette PHILIPPE

Vice-Présidente, Déléguée Ouest



Compte rendu N° 2



Le 29 septembre 2007 c'est déroulé le salon Bio Fougères sous le grand hall à Rochepinard (37). La ligue avait son stand de réservé, toujours très fréquenté par un public de tout âge, pour signer les pétitions, se procurer la liste des produits cosmétique non testé sur animaux, et s'informer du suivi de mes actions de terrain.

Annette PHILIPPE

Vice-Présidente, Déléguée Ouest



Compte rendu N° 3

Comme tous les ans, le 19 avril 2008, à l'occasion de la semaine mondiale des animaux martyrs dans les laboratoires, je tiens un stand d'information Place du Palais, au cœur de la ville de Tours (37), le samedi toute la journée, très fréquenté par les Tourangeaux. Parmi les visiteurs qui viennent signer les pétitions, avec ou sans leur animal de compagnie, c'est l'occasion pour certains de raconter leur vie passée avec un Pompon ou un Bobby. Très émouvant.

Annette PHILIPPE



Compte rendu N° 4

Suite à un appel téléphonique de détresse concernant une pauvre mule, je me suis présentée sur les lieux ce dimanche 20 avril 2008, et là je n'ai pu que constater les sabots en babouche d'un animal qui ne pouvait même plus se déplacer. Il basculait sur lui-même. Dès le lundi matin, j'ai contacté le Maire du département qui m'a donné les coordonnées du propriétaire, qui m'informe qu'un rendez-vous avec le maréchal-ferrant était en vue... J'ai laissé 48 heures au propriétaire pour faire le nécessaire, sinon il faisait l'objet d'un dépôt de plainte.

Je suis retourné le lendemain soir et les sabots avaient été fait.

Annette PHILIPPE





Compte rendu N° 7

La vie du refuge Les Calinous :

Tous vont très bien,
y compris petit Prince (le cheval).
De nombreuses cartes postales des Calinous
sont à votre disposition comme d'habitude au
prix de 5 euros les 6 cartes frais de port inclus.
Chèque à l'ordre de la LFCV.
Disponible à l'adresse suivante :

Annette PHILIPPE
Vice-Présidente, Déléguée Ouest
14, rue Simon Vauquier - 37520 LA RICHE
Portable (nouveau) : 06 35 43 81 19

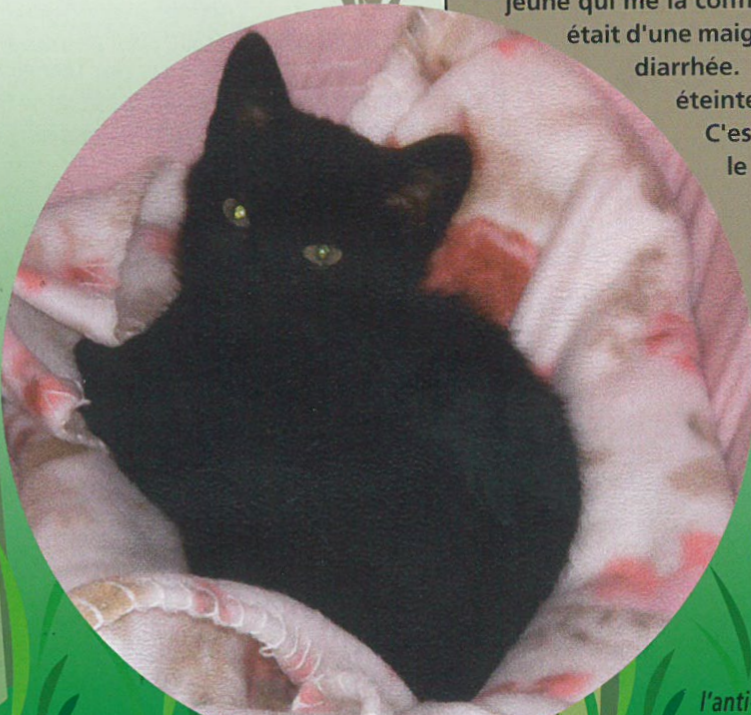


Compte rendu N° 8

Triste histoire de Fleurette

Elle était en vente dans une animalerie du département 41, sans succès... puis elle change de département pour le 37 où elle est en SOLDE. Elle est achetée par pitié par un jeune qui me la confie. A son arrivée, chez les Calinous, elle était d'une maigreur extrême accompagnée d'une forte diarrhée. Elle ne pouvait pas sauter. Elle s'est éteinte en dormant, elle n'avait que 6 mois. C'est un joli prénom qui n'a pas connu le printemps. Bravo les animaleries.

Annette PHILIPPE



Déclaration Universelle des Droits de l'Animal

PRÉAMBULE

Considérant que la Vie est une, tous les êtres vivants ayant une origine commune et s'étant différenciés au cours de l'évolution des espèces,

*Considérant que tout être vivant possède des droits naturels,
et que tout animal doté d'un système nerveux possède des droits particuliers,*

Considérant que le mépris, voire la simple méconnaissance de ces droits naturels provoquent de graves atteintes à la Nature et conduisent l'homme à commettre des crimes envers les animaux,

Considérant que la coexistence des espèces dans le monde implique la reconnaissance par l'espèce humaine du droit à l'existence des autres espèces animales,

Considérant que le respect des animaux par l'homme est inséparable du respect des hommes entre eux,

IL EST PROCLAMÉ CE QUI SUIT :

Article premier

Tous les animaux ont des droits égaux à l'existence dans le cadre des équilibres biologiques. Cette égalité n'occulte pas la diversité des espèces et des individus.

Article 2

Toute vie animale a droit au respect.

Article 3

- 1 - Aucun animal ne doit être soumis à de mauvais traitements ou à des actes cruels.
- 2 - Si la mise à mort d'un animal est nécessaire, elle doit être instantanée, et indolore et non génératrice d'angoisse.
- 3 - L'animal mort doit être traité avec décence.

Article 4

- 1 - L'animal sauvage a le droit de vivre libre dans son milieu naturel, et de s'y reproduire.
- 2 - La privation prolongée de sa liberté, la chasse et la pêche de loisir ainsi que toute utilisation de l'animal sauvage à d'autres fins que vitales, sont contraires à ce droit.

Article 5

- 1 - L'animal que l'homme tient sous sa dépendance a droit à un entretien et à des soins attentifs.
- 2 - Il ne doit en aucun cas être abandonné, ou mis à mort de manière injustifiée.
- 3 - Toutes les formes d'élevage et d'utilisation de l'animal doivent respecter la physiologie et le comportement propres de l'espèce.
- 4 - Les exhibitions, les spectacles, les films utilisant des animaux doivent aussi respecter leur dignité et ne comporter aucune violence.

Article 6

- 1 - L'expérimentation sur l'animal impliquant une souffrance physique ou psychique viole les droits de l'animal.
- 2 - Les méthodes de remplacement doivent être développées et systématiquement mises en œuvre.

Article 7

Tout acte impliquant sans nécessité la mort de l'animal, et toute décision conduisant à un tel acte constituent un crime contre la vie.

Article 8

- 1 - Tout acte compromettant la survie d'une espèce sauvage, et toute décision conduisant à un tel acte constituent un génocide, c'est-à-dire un crime contre l'espèce.
- 2 - Le massacre des animaux sauvages, la pollution et la destruction des biotopes sont des génocides.

Article 9

- 1 - La personnalité juridique de l'animal et ses droits doivent être reconnus par la loi.
- 2 - La défense et la sauvegarde de l'animal doivent avoir des représentants au sein des organismes gouvernementaux.

Article 10

L'éducation et l'instruction publique doivent conduire l'homme, dès son enfance, à observer, à comprendre et à respecter les animaux.

*La déclaration Universelle des Droits de l'Animal a été proclamée solennellement à Paris,
le 15 octobre 1978, à la Maison de l'UNESCO.
Son texte révisé par la Ligue Internationale des Droits de l'Animal en 1989 a été remis au Directeur Général
de l'UNESCO en 1990 et rendu publique la même année.*